



CAISSE D'ÉPARGNE  
DE FRANCHE-COMTÉ

# TOPO

FRANCHE-COMTÉ

L'EST  
RÉPUBLICAIN

Cahier

le mensuel de l'information jeunesse

Mardi 26 septembre 1993, n° 37

## Présentez-vous armé au service

*Si on ne peut l'éviter, on peut quand même tirer un bon parti du passage sous les drapeaux. Tous les bons tuyaux pour préparer votre armée.* p. 10



### LE MÉTIER



**Cuisinier, du boulot si l'on mouille le tablier** p. 4

### BOUGER

**Une équitation galopante avec plus de 3000 licenciés** p. 16

### BOUILLON DE CULTURE



**Josiane Balasko ouvre la saison du Thè'V à Vesoul** p. 20

## Bizutage : stop ou encore ?

*Le bizut qui subit. L'ancien qui rit jaune. Le directeur qui s'interroge. Le professeur d'histoire qui s'insurge. La commission des Droits de l'homme qui proteste. Le ministre qui demande que ça cesse. La loi qui dit non. La justice qui sanctionne. Quel est l'avenir du bizutage ?* p.9



### Sommaire

- **ENTRÉE LIBRE**  
Le service du mois : le train moins cher pour les moins de 26 ans p. 2
- **VIE PROFESSIONNELLE**  
Contrat de qualification : se former en travaillant p. 6  
Devenez sommelier au lycée d'Arbols p. 7
- **VIE QUOTIDIENNE**  
Argent : pion, le job idéal des étudiants p. 8
- **VOS DROITS**  
Scolarité : usages et obligations des droits du lycéen p. 14

Réseau  
INFORMATION JEUNESSE  
en Franche-Comté

- Centre régional  
d'information jeunesse  
27, rue de la République  
25000 Besançon  
Tél. : 81 83 20 40  
Fax : 81 82 83 17  
Minitel : 3615 IJ
- Bureau d'information  
jeunesse  
1, rue Mouhot  
25200 Montbéliard  
Tél. : 81 94 46 60
- Bureau d'information  
jeunesse  
15, avenue Thurel  
39000 Lons-le-Saunier  
Tél. : 84 35 27 27
- Bureau d'information  
jeunesse  
38, rue Paul-Morel  
70000 Vesoul  
Tél. : 84 75 44 00
- Belfort information  
jeunesse  
Passage de France  
90000 Belfort  
Tél. : 84 28 55 00

**3615 IJ**

LE SERVICE DU MOIS

# Le train moins cher



*Pour vos déplacements, en France ou à l'étranger, le bon plan pour les moins de 26 ans : des billets de train à tarif réduit délivrés par le service billetterie du Centre information jeunesse de Franche-Comté à Besançon.*

Maîtriser, aujourd'hui comme demain,  
les technologies de pointe.

## Sous-Officier dans l'armée de Terre

Pour mener à bien ses différentes missions : garantir l'intégrité du territoire, prévenir les risques de conflit, participer aux actions humanitaires... l'Armée de Terre a besoin d'un encadrement solide fait de techniciens de haut niveau. L'Armée de Terre vous propose d'intégrer ses écoles de sous-officiers. De la seconde au Bac, vous avez la nationalité française. Pour plus de renseignements, contactez le Centre d'Information et de Recrutement de l'Armée de Terre.

25 Quartier RUTY  
64, rue Bersot  
25031 BESANCON CEDEX  
TEL: 81.83.16.90



  
**ARMÉE DE TERRE**  
ARMÉE D'EXCELLENCE

Remplissez le coupon-réponse

NOM ..... Prénom ..... Classe suivie .....  
Adresse ..... Ville ..... Code postal .....

A renvoyer à : CIRAT - 64, rue Bersot - 25031 BESANÇON cedex - Tél. 81.83.16.90

CENTRE INFORMATION JEUNESSE

# Un chef d'entreprise à l'écoute de la jeunesse

**L'information concourt au dynamisme économique pour Luc Noto, le seul patron français président d'un Centre information jeunesse.**

L'INFORMATION des jeunes doit être en prise directe avec la réalité. C'est pour cette raison, et depuis près de dix ans, que le Centre information jeunesse de Franche-Comté a choisi de placer à sa présidence, un acteur du monde de l'économie.

Luc Noto est membre titulaire élu de la Chambre de commerce et d'industrie, et membre du conseil d'administration de l'Union patronale. Un patron à l'écoute des jeunes. Son engagement de longue date au service de la jeunesse, notamment par la Jeune chambre économique, l'a particulièrement sensibilisé aux questions de l'emploi des jeunes. Pour lui, l'emploi passe tout d'abord par créer sa propre entreprise à l'âge de vingt-cinq ans.

« Au départ, comme pour beaucoup de personnes qui créent une entreprise, c'est à travers le métier, que j'ai exercé comme salarié, que j'ai décidé, un jour, de me mettre à mon propre compte. Au passage, cela s'est traduit par un décalage défavorable de salaire très important. Quand on crée son entreprise, on gagne pendant plusieurs an-



Luc Noto et sa société OCA sont les spécialistes, sur la Franche-Comté, du stand et du salon.

nées souvent moins qu'un salarié. J'ai eu la chance de démarrer jeune, donc avec des besoins très faibles, ce qui aide aussi. »

De cette période, il a retenu que rien ne se fait sans une volonté très forte. « Aujourd'hui, si je peux aider quelqu'un à créer un emploi, j'aiderai en priorité celui qui est dans les starting block, celui qui cherche un emploi, même s'il n'est pas quali-

fié. S'il est très qualifié et qu'il traîne les pieds, je n'aurai aucun scrupule à le laisser au bord du chemin. »

Aussi, quand quelqu'un postule dans son entreprise, il recherche d'abord ses capacités à être généreux. On l'a compris, Luc Noto n'est pas obnubilé par la prééminence de l'économique. Pour lui, la morale prime sur l'économie.

Philippe RENAHY.

## L'info en fiches

Chaque mois, le Centre information jeunesse de Franche-Comté publie un ensemble de fiches contenant des informations pratiques régionales sur divers sujets : métiers, enseignement, emploi, formation continue, vie quotidienne, sports, loisirs, pays étrangers et tourisme. Ces fiches peuvent être consultées au CIJ ou dans ses relais ou bien encore vous être adressées à domicile.

Pour tout envoi, cochez les fiches désirées, accompagnées de vos coordonnées. Nous vous remercions de joindre la somme forfaitaire de 10 francs en chèque, par fiche commandée.

Fiches mises à jour en septembre 1993 :

- Études artistiques : arts plastiques et arts appliqués
- Métiers d'art
- Formations à la communication visuelle
- Métiers du spectacle : artistes et techniciens
- Métiers de la couture

## Les services du mois

● **LOGEMENT - un service pour les moins de 26 ans.** Le Centre information jeunesse de Franche-Comté met en contact, gratuitement, propriétaires et locataires. Affichage des offres sur minitel 3615 code JJ.

● **AUTO-STOP - Pour tous vos trajets au départ d'une ville franc-comtoise.** Communiquez au Cij le nombre de places disponibles dans votre véhicule, il vous trouvera des candidats au voyage.

● **MUSÉE DU LOUVRE - Un conférencier à votre disposition.** Groupes et individuels, le Cij réserve votre visite guidée au Louvre. Des dossiers documentaires peuvent être consultés au Cij.

● **DACTYLOGRAPHIE - Une machine à écrire est à votre disposition.** Pour taper vos différents documents, dans de nombreux relais Information jeunesse. Accès libre aux heures d'ouverture.

● **PUBLICATION - Actuel-Franche-Comté.** Associations, centres de documentation et formateurs, afin de mieux renseigner votre public, le Cij de Franche-Comté vous propose de recevoir chaque mois des fiches d'informations pratiques régionales. Coût : 390 francs par an. Pour toute précision, contactez Emmanuelle Busi au 81 83 20 40.

● **TOPO HEBDO - Une rubrique hebdomadaire d'information.** Chaque mercredi, vous pouvez retrouver dans votre journal quotidien, *L'Est républicain*, des infos sur les spectacles, les loisirs, les stages de formation, les avis de concours... Ces informations sont également accessibles sur minitel 3615 JJ, rubrique Flash.

● **TOXICOMANIES - Le Cij, centre de ressources.** Pour rédiger vos exposés ou, tout simplement, pour votre information personnelle, le Cij de Franche-Comté met à votre disposition des outils documentaires : dossiers, brochures et cassettes audiovisuelles.

● **BILLETTERIE SPECTACLES - Le Cij point de location.** Pour réserver votre place de concert, votre billet de théâtre pour un spectacle du Centre dramatique national de Franche-Comté, une seule adresse : le service billetterie du Cij Franche-Comté.

## 600 jeunes logés

Le service logement du Centre information jeunesse de Franche-Comté a reçu plus de 210 propositions de chambres meublées chez des particuliers et 50 offres de studios et autres appartements, cet été. Ce sont ainsi près de 600 jeunes qui ont pu se loger à Besançon par l'intermédiaire de notre service.

## TOPO

Supplément mensuel coproduit par le Centre information jeunesse de Franche-Comté et *L'Est républicain*.

Directeur délégué de la publication et de la rédaction  
Philippe RENAHY

Rédactrice en chef  
Claire BOISSON

Secrétaire de rédaction  
Emmanuelle BUSI

Responsable annonces  
Hervé PLESSIX  
Crédit photos  
L'Est - CJ - 7e RCS Besançon

Conception rédactionnelle et graphique de la nouvelle formule

A... Z Presse (1) 47 45 15 25  
M. Pantoni, J. François Mignon

Régie publicitaire  
L'EST

Imprimerie :  
*L'Est républicain*  
54180 Houdemont  
Dépôt légal : septembre 1993

Adresse :  
TOPO-CIJ  
27, rue de la République  
25000 Besançon  
Tél. : 81 83 20 40  
Fax : 81 82 83 17  
Télématique : 3615 JJ



Durée :  
**1.160 heures**

**Devenez  
TECHNICIEN (NE)  
COMMERCE INTERNATIONAL  
ET LOGISTIQUE**

Formation conventionnée par la CEE, l'Etat et le Conseil Régional  
**Démarrage le 3 novembre 1993**

**1 mois en immersion en Grande-Bretagne**

Envoyer curriculum vitae + photo + lettre de motivation à :

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE**  
27, avenue Aristide-Briand - 70000 VESOUL - Tél. 84.96.71.09

Niveau d'entrée :  
**BACCALAUREAT**

## CUISINIER

# Derrière les fourneaux, pas de place pour les tire-au-flanc

**Cuisinier, un métier extraordinaire et peu touché par le chômage mais qui rime avec diplôme, discipline et volonté. Tour de table.**

**S'**IL RESTE un métier où l'offre de postes est importante, c'est bien celui de cuisinier. En Franche-Comté comme sur l'ensemble de l'Hexagone. Même s'il est indéniable que la profession connaît un ralentissement depuis septembre 1992. Mais ralentissement ne veut pas dire crise. Les Français mangent de plus en plus à l'extérieur. La restauration française sert plus de quatre milliards de repas par an. Preuve en est, si nécessaire, il s'ouvre plus de restaurants qu'ils ne s'en ferment.

Principal atout pour trouver un emploi avoir un diplôme professionnel. « Si un jeune est titulaire d'un CAP ou d'un BEP, voire plus, nous pouvons lui proposer un emploi, en région parisienne, au bout d'une semaine, déclare M. Alvarez, directeur de l'ANPE hôtellerie/restauration de Paris et sa région (1). En revanche, le choix n'est plus aussi important et varié qu'avant 1993, tant sur le plan des salaires que sur celui des établissements. »

Mais attention, exciter les papilles gustatives de ses contemporains n'est pas de tout repos. Pas de place pour les tire-au-flanc et les vocations de dernière heure. On entre en cuisine un peu comme on entre en religion. Pour servir... les autres. Car servir, voilà bien le mot clé. Il se décline à tous les modes, au figuré comme au propre. Aussi, vaut-il mieux posséder l'esprit d'équipe, être sociable et discipliné, motivé et avoir le goût des bonnes choses pour demain devenir un chef de cuisine. Car quatre-vingts pour cent des jeunes diplômés changent de métier au bout de deux ans.

En fait, rien d'étonnant à tout cela. Les horaires sont lourds, très lourds. Une journée de douze heures n'est pas exceptionnelle (2). La tension nerveuse est élevée, surtout pendant le coup de feu - le moment de la préparation des repas. Le travail s'effectue debout dans le bruit et, souvent, la chaleur. Tout ça, pour des salaires faibles - au début au moins. Et, pour que seule une minorité finisse dans le fin du fin, c'est-à-dire la haute gastronomie.

## Un diplôme est devenu indispensable

Car la cuisine, ce n'est pas seulement les grands restaurants. Ce sont aussi : la restauration rapide (peu de personnels qualifiés), les cantines, les restaurants d'entreprises, les traiteurs et les hôtels-restaurants (voir encadré). « Des restaurants s'ouvrent un peu partout mais il s'agit de plus en plus de restauration rapide, genre fast-food, précise M. Alvarez. Ils mettent sur le marché du travail un personnel non qualifié qui, sous prétexte d'avoir travaillé dans les cuisines, se prétend cuisinier. Une fois au chômage, nous avons beaucoup de mal à lui retrouver un poste. »

Ainsi, pour entrer dans la profession, aux meilleures conditions, pas de secrets. Un diplôme s'impose. Même si c'est à l'expérience que vous serez jugé. Plusieurs formations, de tous niveaux, sont proposées du CAP au BEP en passant par le bac technologique ou professionnel jusqu'au BTS (voir l'article sur les différents diplômes en page 5). Plus loin vous irez, plus intéressant sera le poste

que vous occuperez. Ces formations s'effectuent, la plupart du temps, sur le principe du contrat de travail en alternance (apprentissage ou contrat de qualification voir en page 6). Ainsi, vous associez enseignement et pratique.

Une fois les études finies, le parcours du combattant continue. Surtout si l'on veut devenir un chef réputé dans la haute gastronomie. Personne n'a le titre de « chef » au sortir de l'école, même de la plus prestigieuse. On est d'abord stagiaire au moins jusqu'à vingt-cinq ans. Car, non seulement le chef de cuisine est l'âme culinaire du restaurant mais il gère toute l'organisation de son équipe (chefs de partie, commis et aides-cuisiniers), de l'achat des denrées à l'hygiène en passant par le contrôle des fourneaux. Ce stage s'effectue à des échelons différents selon que vous soyez titulaire d'un CAP ou d'un BEP (commis de cuisine) ou d'un bac technique, d'un bac pro. ou d'un BTS (chef de partie ou de rang). Durant ces années de stage, il est nécessaire de voir du pays et de faire plusieurs maisons. « La cuisine française doit sa réputation aux cuisines régionales, explique Joël Robuchon, fameux chef français. Un tour de France s'impose à ceux qui se destinent à la haute gastronomie. »

Jean-François Mignon

(1) ANPE hôtellerie/restauration, 231, rue de Belleville, 75019 Paris. Tél. : (1) 42 41 22 55.

(2) La convention collective, signée seulement en 1983, a fixé à 43 heures la durée du travail hebdomadaire des cuisiniers. Le repos doit avoir une durée minimale de 24 heures consécutives avec, en outre, une demi-journée supplémentaire selon les possibilités des établissements.



On entre un peu en cuisine comme en religion, pas pour soi mais pour servir... les autres.

## ➤ Du travail en Franche-Comté

On compte, aujourd'hui en Franche-Comté, plus de 6350 cuisiniers qualifiés. Ces cuisiniers se répartissent dans les différents secteurs de la restauration. Soit, environ 500 dans la restauration rapide, 1000 dans les cantines et restaurants d'entreprises, 150 dans la restauration collective sous contrat, 2100 dans les hôtels-restaurants, 2550 dans la restauration traditionnelle et une cinquantaine chez les traiteurs. Les salaires sont très

variables, du Smic à 15 000 francs pour la haute gastronomie. Dans la région, l'ANPE a proposé, en avril 1993, 54 postes, dont 39 de cuisiniers et 15 de commis. Mais tous les employeurs ne passent pas par elle. Ils s'adressent directement aux écoles de formation même si beaucoup de postes sont saisonniers. A Montbéliard, par exemple, l'ANPE signale qu'elle a eu beaucoup d'offres, surtout à durée déterminée, et peu de candidats. Idem à Dole, Gray, Héricourt, Belfort...

EN 5 27000

## POUR CONNAITRE L'OPÉRATION "AVENIR JEUNES"

**P**OUR encourager la reprise de l'embauche dans le secteur des travaux publics, des mesures exceptionnelles viennent d'être prises pour favoriser l'emploi des jeunes dans ce secteur.

— Petit rappel des mesures existantes :

Le contrat d'orientation intéresse tous les jeunes non qualifiés de 16 à moins de 23 ans.

Le contrat d'apprentissage apporte une qualification professionnelle aux 16 à moins de 25 ans : il permet d'obtenir un diplôme allant du C.A.P. au B.T.S.

Les contrats de qualification et d'adaptation, véritables contrats de travail, concernent les jeunes de 16 à moins de 26 ans.

Pour tous ces contrats signés entre le 1<sup>er</sup> juillet 1993 et le 30 juin 1994, les employeurs bénéficient d'une prime à l'embauche variant, suivant le contrat, de 2.000 à 7.000 F.

— Quoi de neuf avec "Avenir jeunes" ?

Les entreprises du secteur des Travaux publics, qui recrutent des jeunes à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1993, profiteront d'un doublement des primes.

— Et rien pour les jeunes ?

Tous les jeunes embauchés en apprentissage, contrat d'orientation, qualification ou adaptation recevront une prime de 1.000 F. De plus, les employeurs sont invités à donner à leurs jeunes salariés une rémunération supérieure au minimum conventionnel. Enfin l'insertion à l'issue du contrat sera privilégiée.

Alors si vous souhaitez connaître les métiers des Travaux publics ou faire carrière... sachez que 4.000 embauches sont prévues dans cette branche.

Pour en savoir plus, contactez votre agence locale pour l'emploi la plus proche.

**ANPE**  
FRANCHE COMTÉ

## TÉMOIGNAGE

# Eugène, vingt-six ans et déjà chef cuisinier

**Commis à ses débuts, Eugène Corrigliano est, à 26 ans, chef cuisinier au restaurant bisontin Au Régal de Babette. Témoignage d'un aficionado.**

Depuis trois ans, vous dirigez, côté cuisine, le Régal de Babette. Quel a été votre parcours ?

Sorti à dix-neuf ans du lycée Condé avec un CAP cuisine, j'ai travaillé neuf mois comme pâtissier chez un traiteur. Jean-Paul Jeunet, restaurateur en Arbois, ayant l'habitude de faire appel aux anciens élèves de Condé, m'a engagé comme commis puis second commis. C'est là que j'ai tout appris : connaître les produits, savoir les travailler, assurer la mise en place et... ne pas compter ses heures ! Après l'armée, je suis parti à Yverdon en Suisse dans un hôtel 4 étoiles. Sous la direction d'un chef français, j'ai peaufiné mon apprentissage. Et c'est là que mon actuelle patronne, amie de M. Jeunet, est venue me démarcher pour monter son restaurant.

Comment avez-vous réagi lorsque vous vous êtes retrouvé seul maître à bord ?

J'avais toujours travaillé en brigade. On nous affectait le matin à un poste donné puis on tournait. Par exemple, lorsqu'on était aux légumes, on assurait



Eugène Corrigliano, découpant un canard dans les cuisines du Régal de Babette à Besançon.

leur préparation pour accompagner les viandes, les poissons. Mais travailler seul, cela ne m'était jamais arrivé ! Avec l'aide de ma patronne, j'ai appris à réaliser une carte, à gérer les commandes... La notoriété du restaurant grandissant, on a fait appel à des apprentis. S'il est vrai qu'ils me prennent un peu de mon temps, cela me fait plaisir lorsqu'ils décrochent leur CAP. Je me dis que je leur ai au moins appris quelque chose.

Un conseil pour les futurs cuisiniers ?

Tout d'abord, réfléchir. Qui dit restauration, sous-entend horaires contraignants et disparition des jours fériés et week-ends. La cuisine, c'est une passion. Les gosses qui veulent réussir doivent faire leur apprentissage chez les grands. Pour cela trois conditions d'accès : l'amour de la cuisine, la motivation et l'organisation.

Claire Boisson

## Les centres de formation régionaux

Pour connaître les coordonnées des établissements suivants et leurs formations, adressez-vous au Centre information jeunesse de Franche-Comté ou à l'un de ses relais régionaux (adresses page 2). Vous pourrez y consulter la fiche n° 2832 hôtellerie-restauration, les formations en Franche-Comté. Pour tout envoi à domicile, joindre un chèque de 10 francs.

• Lycées professionnels :  
L-Gamier - Audincourt (25)  
Condé - Besançon (25)  
T-Louverture - Pontarlier (25)  
Les Vignes - Arbois (39)  
Pontarlier - Vesoul (70)

• Centres de formation d'apprentis :  
CFA Hilaire-de-Chardonnet - Besançon (25)  
CFA du Pays de

Montbéliard - Béthoncourt (25)  
CFA du Jura - Gvingey (39)  
CFA de Haute-Saône - Vesoul (70)  
CFA de Belfort - Belfort (90)

• Lycée hôtelier H. Friant - Poligny (39)

• Lycée public polyvalent - Luxeuil-les-Bains (70)

## ÉTATS DES LIEUX Plus de vingt fermes auberges en Franche-Comté

Pour apporter aux agriculteurs un revenu supplémentaire, les relais départementaux Agriculture et tourisme de Franche-Comté ont favorisé le développement des fermes auberges. Une vingtaine d'agriculteurs ont ainsi aménagé, dans le cadre de leur exploitation, une auberge pouvant accueillir jusqu'à soixante personnes. Le label ferme auberge - identifiable par les pancartes Bienvenue à la ferme ou ferme auberge - est réglementé par une charte nationale. Cette activité de restauration ne peut être conduite

que par un agriculteur en complément de son activité principale agricole. Il doit valoriser, auprès de ses hôtes, une cuisine régionale utilisant essentiellement les produits de la ferme. Double objectif pour notre région : maintenir une activité en milieu rural et développer un tourisme vert. Selon les exploitants, les fermes auberges sont ouvertes toute l'année, en saison ou uniquement le week-end. La liste des fermes auberges, mentionnant spécialités et dates d'ouverture, est à consulter dans le réseau U.

## LES FILIERES Du CAP au BTS, de larges possibilités offertes

Pour accéder au métier de cuisinier les Francs-comtois ont le choix entre des formations initiales ou en alternance et cela quel que soit leur niveau. Le CAP cuisine est accessible après la classe de cinquième. Il se prépare en 2 ou 3 ans selon les établissements (lycées professionnels ou centres de formation d'apprentis). Le BEP hôtellerie-restauration option cuisine s'adresse aux élèves sortant de la classe de troisième. Ce cycle de deux ans est dispensé dans des lycées professionnels et des centres de

formation d'apprentis. Le bac professionnel restauration permet aux titulaires d'un BEP hôtellerie-restauration de poursuivre leurs études dans ce domaine. Cette formation alterne, sur 2 ans, stages en entreprises et enseignement théorique. Le BTS hôtellerie-restauration forme en deux ans les titulaires d'un bac professionnel restauration. Les bacheliers d'autres sections peuvent néanmoins le préparer en suivant, pendant un an, un enseignement de mise à niveau professionnel dispensé dans les lycées hôteliers.

## Le métier en chiffres

● 6751,28 FRANCS - Ce taux mensuel brut du SMIC hôtelier est à mettre en parallèle avec des semaines de 43 heures minimum.

● 2140 CUISINIERS - Ce sont ceux qui sont qualifiés en Franche-Comté. Source Insee.

● 1435 DEMANDEURS D'EMPLOI - Ils ont moins de 25 ans. Ils s'ajoutent aux 13 157 chômeurs francs-comtois qui sont à la recherche d'un poste dans le secteur de l'hôtellerie-restauration.

● 4 RESTAURANTS PÉDAGOGIQUES - Au sein d'établissements régionaux, c'est le bon plan pour les gastronomes qui désirent déguster, à moindre prix, les plats

de futurs grands. L'occasion pour les apprentis de tester leurs capacités. Ces restaurants se situent en Arbois, Baume-les-Dames, Besançon et Poligny.

● DE 25 À 53% DU SMIC - C'est ce que les apprentis cuisiniers gagnent en première année, soit 1439 francs pour les apprentis âgés de 16/17 ans, 2539 francs pour les 18/20 ans et 3050 francs pour les 21/25 ans.

● 1663 RESTAURANTS - Ces établissements de restauration traditionnelle en Franche-Comté se décomposent en 824 dirigés par leur propriétaire, 810 employant de 1 à 9 salariés et 29 employant 10 personnes ou plus.

ER 7 250993

Apprentissage  
A V E N I R

Pour sa 1<sup>re</sup> Bourse de l'Apprentissage  
LE CFA HILAIRE DE CHARDONNET

**OUVRE SES PORTES**  
Vendredi 1<sup>er</sup> et Samedi 2 octobre

de 8 h 30 à 12 h  
13 h 30 à 17 h

de 8 h 30 à 12 h

**C.F.A. HILAIRE DE CHARDONNET**

3, chemin de la Malcombe - 25000 BESANÇON - Tél. 81.52.43.20

**OBJECTIFS**

Mettre en relation des employeurs  
et des candidats potentiels.  
Faire découvrir l'établissement  
et l'apprentissage.

CONTRAT DE QUALIFICATION

# Où l'on suit une formation tout en occupant un emploi

**Se former tout en travaillant : le rêve. Un rêve que les moins de 26 ans peuvent réaliser avec le contrat de qualification.**

LE CONTRAT de qualification est, aujourd'hui, l'un des plus sûrs moyens pour entrer dans le monde du travail tout en se formant au métier de son choix. C'est un contrat de travail dit « en alternance ». Il est destiné aux jeunes de seize à vingt-cinq ans sortant du système scolaire et n'ayant pas d'emploi. Il leur permet d'obtenir une formation professionnelle gratuite dans le cadre de l'exercice de leur métier. Une formation qui débouche sur une qualification professionnelle, reconnue par les conventions collectives de branche, et/ou l'acquisition d'un titre, d'un diplôme de l'enseignement technique ou homologué. Plus, dans la majorité des cas, un emploi stable. Condition : être sans qualification dans le poste que l'on souhaite pourvoir ou avoir une

qualification qui ne permet pas de trouver un emploi. Le contrat de qualification s'effectue sur une durée déterminée de six à vingt-quatre mois. Le jeune salarié suit une formation externe dans un centre (IUT, institut privé, école professionnelle...) au moins égale à 25 % de la durée du contrat. Elle s'impute sur la durée du travail. Elle fait l'objet d'une convention entre l'organisme de formation et l'entreprise.

**Une manière de suivre des études rémunérées**

Seul point de friction : la rémunération. Elle n'est pas des plus alléchantes : 1765,88 F la 1<sup>re</sup> année et 2648,82 F la seconde pour les 16/17 ans ; 2943,13 F la 1<sup>re</sup> année et 3531,76 F la seconde pour les 18/20 ans ; 3826,08 F la 1<sup>re</sup> année et 4414,70 F la se-

conde pour les 21 ans et plus. Mais, il faut être un peu philosophe et considérer, qu'après tout, c'est une manière comme une autre de faire des études rémunérées. De toutes les façons, dans la plupart des cas et selon le niveau scolaire ou l'expérience professionnelle, l'entreprise accepte de donner des salaires plus élevés. D'autant plus, qu'elle bénéficie d'une exonération des cotisations patronales de Sécurité sociale (maladie, maternité, invalidité, décès, vieillesse, accident du travail, allocations familiales) pour la partie de la rémunération n'excédant pas un montant fixé par décret. Mais aussi, ses frais de formation lui sont remboursés sur la base de 60 francs/heure par l'organisme mutualisateur. Et, depuis peu, elle reçoit une aide

**Trouver son entreprise**

Pour effectuer un contrat de qualification, il faut d'abord trouver un employeur. Plusieurs méthodes sont possibles. Il ne faut en négliger aucune. La première, adressez-vous à votre agence locale de l'ANPE. La deuxième, prenez contact avec le carrefour pour l'emploi et la formation des jeunes de votre région ou, encore, avec la permanence d'accueil, d'information et d'orientation de votre ville (PAIO). N'hésitez pas, non plus, à contacter la mission

locale et, surtout, les Fonds d'assurance formation (FAF). Enfin, renseignez-vous auprès des organismes paritaires de la branche professionnelle où vous voulez exercer votre profession (l'ANPE ou la direction départementale du travail peut vous fournir les coordonnées). Ils collectent parfois directement des candidatures aux différents contrats en alternance et les proposent aux entreprises qui désirent employer un jeune dans le cadre de ces contrats de travail.

forfaitaire de l'État (conjoncturelle) qui varie entre 2000 et 5000 francs pour un contrat dont la durée n'excède pas dix-huit mois, 7000 francs au-delà. Cette aide est versée à l'enregistrement du contrat (1). N'importe quelle société peut conclure un contrat de qualification si

elle est assujettie à l'obligation d'assurance chômage.

Jean-François Mignon

(1) En cas de rupture du contrat de travail au titre de la période d'essai ou à l'initiative de l'employeur, celui-ci doit reverser à l'État l'intégralité des sommes déjà perçues au titre de l'aide forfaitaire. Sauf en cas de force majeure, de faute grave ou de démission du salarié.

EP 5 27083

**GRETA GRETA de BESANÇON**

plus que quelques jours pour intégrer une formation diplômante ou qualifiante

**au LYCÉE PERGAUD :**

- D.P.E.C.F. (Diplôme préparatoire aux études comptables et financières)
- D.E.C.F. (Diplôme d'études comptables et financières)
- D.E.S.C.F. (Diplôme d'études supérieures comptables et financières)

**A L'ESPACE LANGUES**

anglais, allemand, italien, espagnol

- Stages extensifs  
1<sup>re</sup> session : du 04.10.93 au 28.01.94
- Stages intensifs  
2<sup>e</sup> session en mars et juillet 1994

Diplôme international UNIVERSITY OF CAMBRIDGE  
Clôture des inscriptions le 30-9-93

**Au lycée Jules-Haag ou lycée Montjoux :**

- Bac professionnel productique
- Bac professionnel équipements, installations électriques

Renseignements et inscriptions :

GRETA de BESANÇON - 35, avenue de Montrapon  
25000 BESANÇON - Tél. 81.88.25.94

EDITIONS DE L'EST



**AU CARREFOUR DE L'AMOUR**

*Les drames et les bonheurs de l'Amour au pluriel*

Roman d'Henriette MELINE  
Prix Erckmann-Chatrian  
Prix Moselly

80 F

EN VENTE

chez vos marchands de journaux, dans les librairies ou par correspondance



RUE GABRIEL-FAURÉ - BP 50  
54140 JARVILLE-LA MALGRANGE  
TEL. 83.56.76.77

RÉGION

# Le secteur industriel est le leader incontesté

**Avec 352 actions sur les 528 recensées, l'an passé, le secteur industriel domine les formations qualifiantes offertes en région.**

LES FORMATIONS, diplômantes ou qualifiantes durent d'au moins 400 heures. Elles sont généralement validées par un diplôme en fin de session. Elles concernent en priorité les filières *Maintenance-contrôle/régulation-automatisme* (70 formations offertes), *Bâtiment et travaux publics* (63), *Bois et matériaux associés* (38), *Automobile-transport routier* (34), *Génie électrique et électronique* (33) et *Productique* (33). Dans le secteur tertiaire, la filière *Tertiaire du bureau et d'entreprise* est la moins représentée. *L'hôtellerie, tourisme et services comptabilisent* 54 actions de formation, le *Sanitaire, social et soins personnels* 49 et le *Commerce, distribution et logistique du transport* 40. Le nombre de formations de niveaux V (CAP-BEP) et IV (bac) est sensiblement équivalent avec respectivement 229 actions de formation pour les premiers et 240 pour les autres. Les formations de niveau III (bac + 2) sont généralement plus présentes dans le secteur tertiaire (28 actions recensées). Ces différents éléments proviennent d'une étude (à consulter au CIJ) sur les bassins d'em-

ploi de Franche-Comté réalisée en juin 1993 par l'Observatoire régional de l'emploi et de la formation, et diffusée par le CIJF. Ces travaux représentent une nouvelle étape vers la constitution d'une base de données utiles à l'ensemble des personnes intéressées par l'emploi et la formation en Franche-Comté. Les représentants de l'État et les élus du conseil régional amplifient l'effort financier des entreprises pour la formation de leurs salariés. Ils soutiennent des opérations de formation destinées essentiellement à adapter la main d'œuvre au développement économique et technologique.

### Les petits organismes assurent la formation

Pour connaître les grandes lignes du programme régional, défini annuellement en fonction des priorités liées au développement économique régional, vous pouvez consulter le calendrier 1994 de la formation professionnelle dans nombre de structures relais d'information (CIJ, missions locales...). En matière de formation continue, la Franche-Comté regroupe 1,5 % des organismes de

formation français. Ces organismes de formation réalisent seulement 1,2 % du chiffre d'affaires total de la France. La taille de ces organismes est plus petite (86,5 % ont un chiffre d'affaires inférieur à un million de francs contre 82,4% au plan national). L'intervention publique représente 47 % du chiffre d'affaires réalisé (32 % au niveau national). Le taux de participation des entreprises à la formation professionnelle (1,95 %) et la proportion de salariés à partir en stage (19,4 %) sont largement inférieurs aux moyennes nationales (respectivement 2,89 % et 30 %). Les entreprises déclarant en Franche-Comté (2 % des entreprises françaises) sont majoritairement des PME (98,8 % contre 97,8 % en France).

Claire Boisson

*L'Observatoire régional de l'emploi et de la formation est un organisme créé au titre du Contrat de plan État-région afin, notamment, d'apporter aux décideurs et aux acteurs locaux des outils d'aide à la décision.*  
Contacts : préfecture de région (8 bis, rue Charles-Nodier) ou Région de Franche-Comté (4, square Castan) à Besançon.

## HOTELLERIE-RESTAURATION

# Une spécialisation en sommellerie en Arbois

**Trois partenaires francs-comtois contribuent à former, non pas de simples sommeliers, mais de véritables technico-commerciaux vinicoles.**

ON ASSIMILE classiquement l'activité de sommelier avec celle d'œnologue. Sous ce nom se cache une profession qui, la plupart du temps, est plus synonyme de *hobby* ou de plaisir que de travail. Cela consiste en fait, à étudier les techniques de fabrication et de conservation des vins. L'analyse sensorielle, quant à elle, n'est qu'une activité entrant dans les compétences du sommelier. Il est vrai que dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration, trois activités se regroupent autour de la boisson et du vin. Le sommelier joue d'abord le rôle de caviste. Il gère la cave du restaurant. Il dirige les clients dans leur choix suivant le plat. Le travail du barman est différent. Il s'occupe plus particulièrement des boissons, autres que le vin, et du service au bar.

Le Greta de Dole-Revermont, en collaboration avec le lycée professionnel d'Arbois et l'Institut du vin, organise chaque année, depuis 1991, un stage de sommellerie débouchant sur une qualification d'agent technique en sommellerie. Il est ouvert en priorité aux demandeurs d'emploi et aux salariés en congé individuel de formation (CIF). Condition : avoir un niveau CAP, BEP ou être titulaire d'un certificat de formation professionnelle adulte 1<sup>er</sup> degré (CFPA) dans le domaine de la restauration ou de l'hôtellerie. L'originalité de la formation dispensée en Arbois est de ne pas cantonner le stagiaire dans l'étude des matières uniquement liées à la sommellerie. Autrement dit, on y apprend la technologie et la géographie viticole et vinicole ainsi que l'é-

nologie, mais aussi la gestion informatique des stocks, le contrôle des ventes, la législation, les démarches commerciales, la promotion de produits et, pour finir, l'anglais et l'allemand professionnels. Deux cents heures de formation sont prévues en entreprises, soit deux semaines en activité de caviste et trois en activité de sommellerie. L'objectif est de former en priorité des salariés d'entreprise et des demandeurs d'emploi du niveau requis afin qu'ils puissent promouvoir les vins et autres boissons en restauration.

F. Bliché - CIJF

Greta de Dole-Revermont  
Lycée Jacques-Duhamel  
BP 8 39107 Dole cedex  
Tél. : 84 82 55 18

Le début de la formation étant prévu en octobre, les inscriptions sont probablement closes.

## En bref

● **FORMATION 1 - Deux ouvrages** édités par le CIJF viennent de paraître. *Le programme régional de formation continue 93/94 et Ils informent sur la formation en Franche-Comté.* Ces deux publications sont consultables ou disponibles dans les mairies, les missions locales, les Centres d'information et d'orientation (CIO), les Permanences d'accueil d'information et d'orientation (PAIO), les Centres information jeunesse (CIJ), les agences nationales pour l'emploi (ANPE) de la région...

● **FORMATION 2 - Une banque de données minitel complémentaire aux publications du CIJF.** En composant le 3614 code FP2, vous retrouverez, de façon plus détaillée, toutes les actions de formation se trouvant dans le catalogue du programme régional de formation continue. Une rubrique spécifique aux formateurs et aux organismes propose offres et demandes d'emploi.

● **CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS - Les inscriptions sont closes au 2 octobre.** Tél. : 81 66 61 21.

● **APPRENTISSAGE - Portes ouvertes au CFA Hilaire de Chardonnet de Besançon.** Les 1er et 2 octobre, première bourse de l'apprentissage pour une mise en contact entre maîtres d'ap-

prentissage et candidats potentiels.

● **CHANGEMENT D'ADRESSE - Pour deux organismes d'information bisontins.** La mission locale est transférée au numéro 5 de la rue de la Cassotte (tél. : 81 85 85 85) ; le centre international de bilans de compétence au 17 de l'avenue Siffert (tél. : 81 81 86 09).

● **PASSION NATURE - Six formations en Franche-Comté.** Elles permettent de devenir éco-interprète (Centre permanent d'initiation à l'environnement, tél. : 81 80 20 20), animateur responsable de projet de développement territorial (CFPPA de Montmorot, tél. : 84 43 31 67), conseiller en aménagement de systèmes aquatiques ou agent d'entretien de cours d'eau (Maison nationale de l'eau et de la pêche d'Ornans, tél. : 81 57 14 49), agent de déchetterie (Greta de Champagnole, tél. : 84 52 61 73) ou gestionnaire du cadre de vie en milieu rural (École d'agriculture de Byans-sur-Doubs, tél. : 81 63 63 22).

● **STAGES - Encore des places disponibles.** Il reste 15 places à l'ENIL de Mamirolle pour une préqualification dans l'alimentaire débouchant sur un contrat d'apprentissage. Le centre de Beure lance des formations informatiques pour tout public débutant dès le mois d'octobre.

## ENVIRONNEMENT Exercer un métier dans la nature, c'est sympa

Les métiers de l'environnement se développent. Il faut dire que l'époque s'y prête avec le souci permanent que nous affichons pour notre environnement. De nouvelles carrières sont apparues ces cinq dernières années. De l'éco-conseiller à l'éco-interprète en passant par le juriste en droit de l'environnement. Chacun, dans sa spécialité, conseille les collectivités, met en place des animations ou des formations et/ou élabore des textes concernant la prévention de la pollution, des risques technologiques et règle les contentieux. La plupart de ces formations ne sont accessibles qu'après le bac. C'est le cas de la forma-

tion d'éco-technicien dispensée par l'Institut universitaire de formation continue (IUFC) de Belfort. Ce cycle s'adresse à toutes personnes titulaires d'un BTS, un DUT ou un DEUG et, en particulier, aux salariés en congé individuel de formation. Ce stage assure un enseignement permettant d'évaluer une perturbation sur un ou plusieurs éco-systèmes et de proposer un traitement de réduction ou d'élimination de risques pour l'environnement.

Contact : Institut universitaire de formation continue - IUFC  
rue Engel-Gros - BP 527  
90016 Belfort cedex  
Tél. : 84 22 01 93



**CIJF**  
CENTRE D'INFORMATION  
SUR LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE

RÉGION  
DE  
FRANCHE-COMTE

PRÉFECTURE  
DE LA RÉGION  
FRANCHE-COMTE

JOB

# 1800 postes de surveillants pour l'académie de Besançon

**On peut gagner 5500 F par mois en étant pion. Il y a 1800 places à prendre sur l'académie de Besançon. Mode d'emploi...**

**E**H ! Oh ! moins de bruit au fond ! Vous voulez savoir comment gagner de l'argent de poche quand vous aurez quitté le lycée ? Ben, faites comme moi ! Pion, voilà un bon job taillé sur mesure pour les étudiants. Plus de 1800 postes sont disponibles chaque année pour l'académie de Besançon. Alors, quand vous aurez fini de rigoler dans le coin à droite, je vous expliquerai tout sur le sujet.

Bon, alors les surveillants des établissements scolaires. Les pions, quoi, mais ça s'appelle des MI-SE. Non, pas des Miss ! Dehors !... Des maîtres d'internat ou des surveillants d'externat. Les premiers font 34 heures par semaine et les seconds 32 heures. Le tout pour

toucher 5500 francs nets par mois à la sortie. C'est pas mal pour juste s'occuper de collégiens ou de lycéens. Dans l'académie de Besançon, il y a 1300 postes de ce type prévus mais, entre nous et que ça ne sorte pas de cette salle, le rectorat nomme 1800 pions par an.

Qui c'est qui a dit « on a eu leur peau » ? Non ! S'il y en a 500 de plus c'est parce que beaucoup de pions quittent leur poste pour suivre des stages ou partent effectuer leur service militaire en cours d'année. Bon, alors, quand vous aurez eu votre bac, n'hésitez pas à faire une demande au rectorat. D'autant qu'il n'y a que 1100 nouvelles demandes chaque année. Heureusement que les anciens, comme moi, remplissent... Et

puis les garçons, vous pouvez y aller. Actuellement 2/3 des candidats sont des candidates. On manque d'hommes.

Pour être accepté, il faut (prenez des notes, *siou plaît !*) d'abord satisfaire aux conditions d'accès à la fonction publique : être apte physiquement, fournir un extrait de casier judiciaire (bulletin n°2). Puis être titulaire du bac ou d'un diplôme équivalent, être de nationalité française, avoir plus de dix-huit ans et moins de vingt-neuf ans, enfin, poursuivre des études ayant un rapport avec les emplois de l'éducation nationale.

Au moment du recrutement, le choix se fait en fonction de critères sociaux. Les plus démunis sont pris en priorité. Vous devez faire des vœux pour le lieu

## Aussi 270 surveillants de cantine

Pour gagner sa croûte, un étudiant peut surveiller la cantine. La restauration municipale de Besançon, par exemple, emploie 270 surveillants-animateurs pour encadrer 5800 enfants inscrits dans les 76 restaurants scolaires de la ville, de 11 h 30 et 13 h 35. Ce sont principalement des étudiants titulaires d'un brevet d'animation. Ils proposent aux enfants, avant et après le repas, diverses activités, jeux calmes, de société, d'extérieurs... Ils surveillent le lavage des mains et le brossage des dents. Ils déjeunent à la

table des enfants, veillent à leur bonne tenue, les conseillent et aident les plus petits. Les candidats doivent être âgés d'au moins 18 ans. La rémunération mensuelle correspond à 21% de l'indice du 1<sup>er</sup> échelon du grade d'AOP. Sortez vos calculatrices ou adressez-vous au service restaurant scolaire de la mairie (81 61 50 72 à Besançon). On peut surveiller les études (81,53 F brut par vacation), la récré ou la garderie (13,58 F brut par vac.). S'adresser au service recrutement des ressources humaines de la mairie.

de votre affectation (un conseil, le plus près possible de chez vous). La nomination en tient compte. On peut être pion pendant sept ans maxi, si on ne se

plante pas aux examens plus de trois ans de suite. Bon, maintenant, on bosse. Je veux pouvoir entendre une mouche voler...

Un pion

### En bref

● **CONCOURS - Conditions de la vie étudiante.** Le conseil de l'Observatoire de la vie étudiante reconduit son concours annuel destiné à encourager les recherches sur les conditions de vie étudiante par les étudiants eux-mêmes. Prix à gagner de 1000 à 10 000 F. Les mémoires ou thèses doivent être remis avant le 15 octobre 1993 (8, rue Jean-Calvin, 75005 Paris, tél. : (1) 40 79 91 33).

● **ÉTUDES - Assistant artistique.** L'Université de Franche-Comté recrute sa 4<sup>e</sup> promotion pour le diplôme universitaire d'assistant artistique. Formation en deux ans complétant un second cycle universitaire. Débouché sur des postes de collaborateurs de conservateur de musée, de directeur de services culturels, de responsables de

centre d'art et de galerie d'art. Niveau licence. Admission sur dossier et entretien. Contacter le FRAC (85, rue des Arènes, 39100 Dole, tél. : 84 72 27 72).

● **VACANCES - Noël.** Du 18 décembre au 3 janvier au matin sauf pour les étudiants de IUT de Belfort (du 21 décembre au 3 janvier).

● **VOYAGES - Bourse d'État.** Elle est accordée aux étudiants effectuant un stage obligatoire dans leur cursus d'un mois minimum à l'étranger en 1992-1993. Montant : entre 1200 et 4000 F. Dossiers à déposer avant le 31 octobre au rectorat de Besançon (tél. : 81 65 47 03). Pour les étudiants en médecine terminant leur stage en novembre, dernier délai : 30 novembre.

### LOGEMENT

## Une aide financière aux plus de vingt-cinq ans

**L'allocation de logement sociale concerne tous les étudiants et, désormais les jeunes travailleurs au-delà de 25 ans et les chômeurs.**

**Q**UAND il rédige une demande d'allocation de logement sociale (ALS), auprès des caisses d'allocations familiales (CAF), l'étudiant doit indiquer, dans la déclaration de ses revenus, les sommes versées par ses parents ainsi que les salaires qu'il peut percevoir à titre d'activités réduites. Une personne âgée de moins de vingt ans qui demande l'ALS, à

titre personnel, n'est plus considérée comme à charge de ses parents. Ces derniers ne pourront alors prétendre aux prestations familiales.

Par ailleurs, le logement loué doit répondre à certaines normes d'habitabilité et de salubrité (9 m<sup>2</sup> pour une personne, 16 m<sup>2</sup> pour deux, eau potable, électricité, chauffage et WC). Attention, aucune aide finan-

cière ne sera octroyée en cas de location entre ascendants et descendants. Les étudiants logés en foyer ou cité universitaire peuvent prétendre à l'ALS sous réserve que le foyer ou la cité soit agréé par le ministère ou la direction de l'Action sociale du département.

Claire Boisson

CAF : 2, rue Denis-Papin à Besançon - tél. : 81 61 31 11

Complémentaire sécurité sociale étudiants

## BIEN REMBOURSÉS vos frais de santé ?

Honoraires de spécialistes, frais médicaux, lunettes, prothèses dentaires.  
Tarif TTC 1.221<sup>r</sup> par an

**Vincent DIAZ**  
assurances

## Votre Multirisques Habitation

à partir de

### 285<sup>F</sup> TTC/an

3, rue des Granges - BESANÇON  
Tél. 81.81.02.52



# Loi Il est interdit de bizuter et gare aux sanctions

**Le bizutage est interdit dans les établissements d'enseignement. Les circulaires se succèdent mais rien n'y fait malgré les sanctions pénales.**

LA PRATIQUE du bizutage est une des marques traditionnelles de l'accueil réservé aux élèves nouvellement affectés dans certains établissements, reconnaissent la circulaire du 10 septembre 1992 pour les lycées et les collèges et celle du 22 septembre 1992 pour l'enseignement supérieur. Dans le souci d'assurer un juste équilibre entre le respect dû aux personnes et le maintien des traditions, il paraît nécessaire de prendre des mesures efficaces afin que ces traditions ne donnent plus lieu à des manifestations précisément inadmissibles du point de vue du respect des personnes. Émoi motivé par des excès devenus de plus en plus fréquents, un rapport de la commission consultative des Droits de l'Homme et une demande officielle de l'association des Usagers de l'administration et des services publics. Pourtant différentes circulaires antérieures avaient déjà rappelé l'interdiction des pratiques du bizutage dans les établissements d'enseignement mais elles n'ont pas été appliquées avec la rigueur nécessaire. Pour tenir compte de cette situation et donner aux chefs



D'après la BD de G. Karpman, étudiant à Sévenans

d'établissements les moyens juridiques nécessaires, le décret du 18 février 1991 relatif aux droits et obligations des élèves a complété le décret du 18 décembre 1985 traitant des procédures disciplinaires dans les lycées et les collèges. On y lit que « toute atteinte aux personnes ou aux biens peut donner lieu à l'application d'une sanction disciplinaire ». Mais pour punir les coupables, il faut que les victimes se plaignent. Or, il s'avère que ces victimes, sous l'empire d'une forte contrainte morale, acceptent malheureusement, par peur de représailles ou d'exclusion

du groupe, les mesures vexatoires, sinon même les sévices qu'elles subissent contribuant ainsi à l'impunité des coupables. Les chefs d'établissement doivent donc être vigilants et faire savoir à tous que, outre les procédures administratives, l'action pénale constitue une voie de recours offerte aux victimes si les préjudices causés résultent d'une infraction prévue et réprimée par la loi (par exemple, blessures et coups volontaires, art. 309 du Code pénal, attentats à la pudeur, art. 330 et suivants).

Basil Escott

## IUT - Une vieille tradition pour intégrer les étudiants

« Le méissage par le bizutage entre 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année, quand il ne donne pas lieu à des débordements, est enrichissant, considère M. Jugnet, le directeur de l'IUT de Besançon.

Si je ne suis pas intervenu sur la forme que revêt le bizutage, bien qu'à titre personnel je sois hostile à cette tradition surannée, c'est que le retour que l'on a par les étudiants est très positif.

Tous considèrent le bizutage comme une excellente occasion de se connaître et surtout d'appréhender de l'intérieur les problèmes qu'ils auront à surmonter dans l'organisation de leurs études.

Ils semblent ainsi très vite oublier le fait d'avoir dû se balader avec un morceau de plâtrique sur la tête ou peinturlurés, pour ne retenir que le côté intégration du bizutage.

Théoriquement, dans chaque département, un parrain est désigné pour chaque première année. Pendant une demi-journée, et de façon très légère, il va exercer son droit de brimade puis, en principe, remplir une mission d'aide et de conseil la semaine suivante.

Mon seul regret, ou mon seul conseil, serait peut-être que le bizutage revête, à l'IUT, des formes plus novatrices et moins répétitives. »

## LIBRE PROPOS Le bizutage ? Non, franchement non !

Je suis, par réflexion philosophique et religieuse, par conviction démocratique, complètement hostile, farouchement opposé au bizutage ! Pourquoi ? Parce que je suis contre tout ce qui rabaisse et que je suis pour tout ce qui élève... Contre tout ce qui rabaisse, en particulier, la femme, l'adolescent, l'enfant, l'animal même, le faible.

Au nom de quoi, quelqu'un qui a une année d'ancienneté, d'antériorité, ferait-il subir des brimades à quelqu'un de plus jeune, le plongerait-il dans l'infériorité ? Au nom d'une prétendue et stupide supériorité, l'âge ! Vouloir rabaisser l'autre, vouloir l'humilier, c'est stupide. C'est même franchement dégueulasse. Il y a, dans le bizuteur, de la graine de con et de salaud. Il y a de l'embryon déjà bien développé de sadisme... S'acharner sur le faible, le débilitant, pour l'humilier et s'en satisfaire, voire en jouir, c'est nul.

C'est en dessous du bestial. Attention, certains condamnent, dans le bizutage, les excès, les outrances. Moi, je condamne tout et depuis le point de départ le plus anodin, le principe même. Là dessus, je ne transige pas. Il ne faut même pas mettre le plus petit doigt dans l'engrenage. Qu'on ne vienne pas non plus me dire qu'il faut une initiation ! Qu'ensuite, ça développe l'esprit de corps ! L'esprit de corps, celui des médecins, des polytechniciens, des officiers, des agrégés, des juges, des camionneurs, est une des plus grandes stupidités qu'on puisse entrevoir. Dans le bizutage, il y a la graine du fascisme, du nazisme : la force bestiale contre le prétendu faible.

Il n'y a pas un gramme d'intelligence, de fraternité. Il n'y a rien qui ressemble à la dignité et à l'intelligence de l'homme.

Gaston Bordet  
historien universitaire

## ACCIDENT Un bambin est victime des bizuts

Le mercredi 9 septembre 1992, au parc de la Pépinière de Nancy, un enfant de trois ans est violemment heurté au cours d'un bizutage organisé par les étudiants de l'École européenne d'Ingénierie en génie mécanique des matériaux. Le petit Vincent est hospitalisé pour une double fracture ouverte de la jambe, une plaie impor-

tante à l'arcade sourcilière et de nombreuses contusions. Pour le directeur de l'école d'Ingénieurs, le bizutage n'est pas en cause, « il s'agit d'un accident commun sur la voie publique, accident relativement banal ». Pas si banal que cela. Les directives de l'Éducation nationale sont claires : les bizutages sont interdits.

Par ailleurs, l'autorité d'un chef d'établissement n'est valable qu'à l'intérieur de son établissement. En conséquence, un chef d'établissement n'est en aucun cas habilité à autoriser une manifestation sur la voie publique. En cas d'accident ou de plainte, qui est alors responsable ? La balle est dans le camp de la justice.

## En bref

● SÉCURITÉ ROUTIÈRE - Concours. Entre 14 et 25 ans, imaginez un projet de sécurité routière et recevez de 5000 à 50 000 F en participant au concours Label Vie. Renvoyez votre dossier (retré en préfecture ou à L'Est républicain) avant le 15 octobre 1993 (minitel 3615 Route).

● SÉCURITÉ ROUTIÈRE - Alcool au volant. Jusqu'au 31 octobre, grâce à l'opération Soufflez, c'est bien joué, pour 5 F, vous pouvez acheter en pharmacie un test évaluant votre taux d'alcoolémie. Déjà 22 000 tests ont été vendus dans le Doubs. Indispensable pour le week-end.

NOUVEAU A PARTIR DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 93

## BESANÇON - PONTARLIER

Une ligne directe 4 étoiles en 55 minutes 6 fois par jour

★★★★

Monts-Jura Autocars vous propose à partir du 1<sup>er</sup> Octobre 1993, 6 aller-retours quotidiens entre Pontarlier et Besançon, à bord d'un véhicule haut de gamme FR1 Grand Luxe, avec air climatisé, toilettes, vidéo.

- 2 arrêts facultatifs : LA VRINE et NODS.
- 6 aller-retours du lundi au vendredi inclus.
- Samedi 3 aller-retours.
- Dimanche 2 aller-retours.
- En hiver, desserte du Massif du Mont d'Or.



**MONTS JURA**  
Autocars

Renseignements : PONTARLIER Tél. : 81 39 19 54  
BESANÇON Tél. : 81 83 06 11

En bref

● **RÉPARATION À DOMICILE** - Le devis est obligatoire. Si une réparation est estimée à plus de 1000 F, un devis obligatoire doit préciser le décompte détaillé de toutes les prestations à effectuer et la somme globale (hors taxes et toutes taxes comprises) à payer ainsi que le montant de la TVA.

● **RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS** - En cas de litiges ou de problèmes, vous pouvez obtenir par téléphone, du lundi au vendredi, des conseils (légalisation et réglementation) auprès du Centre interministériel de renseignements administratifs (CIRA).

Tél. : à Lyon, 78 63 10 10 ; à Paris, (1) 43 46 13 46 ; à Metz, 87 31 91 91.

● **AVOCAT** - Des consultations gratuites sont organisées par l'ordre des avocats. Elles ont lieu généralement dans les palais de justice mais aussi dans les mairies. Un avocat peut vous informer notamment sur la procédure à entamer en cas d'un conflit de n'importe quel ordre qu'il soit (logement, travail...).

● **DOCUMENTS ADMINISTRATIFS** - Si l'administration vous refuse la consultation d'un document administratif, elle doit impérativement motiver, par écrit, sa décision. Vous pouvez faire appel dans les deux mois qui suivent.

ASSOCIATION

# La victime d'infractions peut recevoir une aide

**Environ 10 000 victimes ont reçu l'aide de l'AAVI après une infraction.**

UN HOMME est renversé par trois cyclistes lors d'une promenade en ville en mars 1992. Les cyclistes s'enfuient et le laissent avec de multiples fractures. Après avoir vu son médecin puis déposé plainte contre X, la victime aurait pu attendre longtemps des indemnités car elle ne connaissait pas le nom de ses agresseurs. Heureusement, l'association d'aide aux victimes d'infractions (AAVI) a repris le dossier. Elle a aidé la victime dans ses démarches, saisi le Fonds de garantie et obtenu une indemnisation complète du préjudice fin 1992.

En dix ans, l'AAVI a reçu environ 10 000 victimes d'infractions dans une affaire civile ou pénale. La majorité ont plus de trente-cinq ans et seulement 6% entre dix-huit et vingt-cinq ans. Ce soutien, mal connu des plus

jeunes, est pourtant bien utile. L'AAVI aide les victimes de délit mais aussi de licenciement abusif, d'un débiteur insolvable, de la lenteur de la justice... Souvent il s'agit de victimes de dommages matériels qui ignorent l'identité de leurs auteurs. Elles portent plainte mais avec un profond pessimisme quant à son efficacité. Leurs réactions sont souvent la peur, la colère, le repli défensif face à cette violence banale et inéluctable du quotidien. D'autres sont victimes de dommages physiques. Dans ce cas, après un acte de violence, la victime éprouve généralement des sentiments très forts de panique et de désarroi psychologique. Elle porte plainte aussi mais avec un désir punitif accentué. Les jeunes n'échappent pas à ces situations. Une victime réclame d'être réellement et humaine-

Conseils gratuits au 81 83 03 19

Si vous êtes victime d'une infraction (agression, vol, escroquerie, coups et blessures volontaires ou par imprudence, fraude à la consommation, accident de la circulation, cambriolage, pension alimentaire impayée, etc.), l'AAVI peut vous aider. Il suffit de téléphoner au 81 83 03 19. Gratuitement, une conseillère vous accueille, vous permet de sortir de l'isolement, vous apporte une aide immédiate, vous aide à valoir blocages et routines, vous donne les informations néces-

saires, facilite la réparation des dommages. Si elle ne remplace pas l'avocat, ne se substitue pas à la police, à la gendarmerie, à la justice, dans certains cas, elle offre sa médiation et favorise la réparation directe des dommages et l'apaisement du conflit. Des permanences ont lieu à Besançon (7 bis, rue du Palais-de-Justice), du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures, les lundis et jeudis de 14 heures à 17 heures (fermé le week-end). Répondeur enregistré au 81 83 03 19.

ment prise en compte par ses interlocuteurs institutionnels (police et justice), veut être informée sur ses droits et à tous les stades de la procédure, demande surtout d'être écoutée et accueillie. Enfin, elle a une très forte exigence de justice. L'AA-

VI répond à ces demandes en étant disponible pour écouter, formuler un conseil pertinent, intervenir auprès d'un organisme et se mobilise aussi pour la médiation en tentant de résoudre à l'amiable des litiges.

Louis Grélat





Association nationale pour la formation professionnelle des adultes



EUROQUALIFICATION

DEVENEZ

**TECHNICIEN**  
REPARATEUR DIAGNOSTIC VEHICULES

AVEC

UNE FORMATION AFPA EUROQUALIFICATION  
QUALIFIANTE - GRATUITE - REMUNEREE

Centre AFPA de VESOUL-NAVENNE

Décembre 93 à octobre 94  
avec l'Espagne et la Grèce

Les "PLUS EUROQUALIFICATION":  
- Vous bénéficierez en plus de la formation pratique et théorique AFPA,  
- d'un apport linguistique, professionnel et culturel espagnol ou grec  
- d'un stage en entreprise de 6 semaines en Espagne ou en Grèce  
(les frais de transport et d'hébergement sont pris en charge par Euroqualification)

Public concerné:  
Demandeur d'emploi (moins de 25 ans ou Demandeur d'Emploi de Longue Durée)  
Niveau d'accès:  
2ème ou 1ère ou CFP/CAP Réparateur véhicules  
Centre AFPA Vesoul-Navenne - Hébergement gratuit et restauration sur place

Information / Inscription : AFPA 81 52 14 90



## CROISIÈRE D'AUTOMNE

### LA MÉDITERRANÉE ET SES CIVILISATIONS

**IMPORTANT** : Notre croisière du 19 octobre a remporté un tel succès que le bateau s'est trouvé COMPLET rapidement... Toutes les demandes n'ont pu être satisfaites... En conséquence, L'Est-Voyages et ses partenaires ont pris l'initiative de programmer une seconde croisière, dans des conditions similaires, du 31 octobre au 12 Novembre...



AUTOCAR GRATUIT DES PRINCIPALES VILLES DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE SUISSE ROMANDE...

Renseignements et inscriptions

## L'EST VOYAGES

1<sup>re</sup> AGENCE DE L'EST DE LA FRANCE : 21 BUREAUX  
Réseau FRANÇAIS

19, rue de la République BESANCON tel. 81.81.18.75.  
50, rue de la République PONTARLIER tel. 81.39.31.60.  
Licence 162 A - membre du SNAV et de l'APS

SCOLARITÉ

# Usages et obligations des droits des lycéens

**Chaque élève dispose de droits individuels et collectifs. La mise en œuvre de ces droits est soumise au respect d'obligations. Tour d'horizon.**

CHACUN a droit au respect de son intégrité physique, de son travail, de ses biens et de sa liberté de conscience. Les droits collectifs, ce sont les droits d'expression, de réunion, d'association et de publication.

Le droit d'expression collective s'exerce par la voie des délégués des élèves. Il est également favorisé par les panneaux d'affichage qui sont mis à disposition à l'intérieur de l'établissement scolaire.

Le droit de réunion est reconnu à l'ensemble des lycéens. Toute question d'intérêt général peut être abordée sous réserve de veiller au respect d'autrui dans un esprit de tolérance.

Ces réunions se déroulent en dehors des heures de cours. Les organisateurs peuvent, avec l'accord du proviseur, solliciter la présence de personnes exté-

rieures à l'établissement. Pour créer une association, les lycéens doivent élire un président majeur et déposer les statuts auprès du chef d'établissement. Cette association ne devra présenter aucun caractère politique ou religieux. Toute activité organisée par une association de lycéens doit être ouverte à l'ensemble des élèves de l'établissement.

Les lycéens peuvent désormais rédiger et diffuser librement des journaux internes à l'établissement. Si cette publication est diffusée à l'extérieur, elle est alors soumise à la loi du 29 juillet 1881 relative aux publications de presse.

Il faut alors désigner un directeur de la publication majeur, déclarer le titre et le mode de publication auprès du procureur de la République et faire un dépôt officiel de deux exem-

plaires, à chaque parution, à la Bibliothèque nationale. Quel que soit le mode de publication choisi, les lycéens doivent respecter la déontologie de la presse.

Les rédacteurs sont responsables de leurs écrits et doivent respecter le droit de réponse accordé à toute personne mise en cause. L'exercice de ces droits permet de préparer les élèves à l'apprentissage de la citoyenneté.

Les règlements intérieurs des établissements scolaires définissent le cadre général d'application de ces droits. Il appartient aux responsables d'établissements d'en assurer une diffusion la plus large possible auprès des différentes instances concernées : les élèves, les parents et les membres du personnel.

Claire Boisson

APRES UN EXAMEN

## La démarche à suivre pour recevoir sa copie

**Sur une demande écrite au rectorat, à un franc par page photocopiée et après le 1<sup>er</sup> septembre, un bachelier peut recevoir ses copies d'examen.**

QUE CE SOIT pour l'encadrer après un succès ou pour se faire du mal après un échec, tous les candidats ont le droit d'obtenir une copie de leur feuilles d'épreuves après un examen. Comme ailleurs, l'académie de Besançon reçoit essentiellement des demandes des candidats au baccalauréat.

Après la proclamation définitive des résultats, le candidat, s'il est majeur, ou son représentant

légal, s'il est mineur, peut, en effet, obtenir l'envoi de photocopies des épreuves.

Il suffit d'adresser une demande écrite précisant la série, le centre, le numéro du jury et les épreuves concernées à M. le recteur de l'académie de Besançon (département du Contrôle des connaissances, 10, rue de la Convention, 25030 Besançon cedex). Il faut joindre une enveloppe petit format timbrée et

libellée à son adresse pour la réponse dans laquelle sera précisé le montant total des frais de reproduction (un franc par page). Mais, à cause du nombre des demandes, aucune communication de copies ne peut intervenir avant le 1<sup>er</sup> septembre. Une fois en main, la copie ne pourra pas servir à remettre en cause le résultat. C'est la même chose pour les copies de l'épreuve anticipée de français.

### L'ami financier



#### ARGENT — Des crédits jeunes pour financer vos études

Le budget moyen d'un étudiant célibataire est environ de 5300 francs par mois, d'après une récente étude du centre de Recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC). Cette somme, en partie financée par les parents, est, de plus en plus souvent, complétée par les gains provenant de travaux saisonniers ou occasionnels des étudiants eux-mêmes. Un coup de pouce important leur est également apporté par l'Etat (revalorisation des montants des bourses, généralisation de l'allocation de logement à caractère social), les collectivités locales et les banques. Futurs clients, les étudiants intéressent les établissements bancaires qui leur proposent plusieurs possibilités de financement : les prêts étudiants, l'avance financière de rentrée, le crédit jeunes et l'épargne-crédit.

Les prêts étudiants sont accordés pour financer les frais liés à la scolarité mais également, dans certains établissements bancaires, pour financer l'achat d'un bien quel qu'il soit, à condition que la demande émane d'un étudiant. Le versement des fonds est annuel ou mensuel. Leurs conditions d'attribution sont variables. Leur montant s'étale entre 5000 francs et 80 000 francs, le maximum pour une année d'étude.

La plupart des établissements de crédit fixent une limite d'âge minimum et maximum, sélectionnant de préférence les étudiants de grandes écoles.

La caution des parents est très souvent exigée et il existe généralement une franchise de remboursement totale ou partielle (capital et/ou intérêts). Avec la baisse des taux d'intérêt, les prêts étudiants avoisinent actuellement un taux de 8 à 9%.

L'avance financière de rentrée a été mise en place pour pallier le retard de versement des bourses et permettre de faire face aux dépenses de rentrée (frais d'inscription, assurance, mutuelle...). Certains établissements accordent ainsi un prêt de quelques semaines couvrant au maximum 80% du montant de la bourse attendue. Augmenté d'intérêts faibles, ce crédit à très court terme devra être remboursé en une, deux ou trois fois maximum.

Le crédit jeunes sans épargne préalable leur offre la possibilité de bénéficier d'une somme allant de 800 à 70 000 francs, selon les établissements bancaires, pour une durée de quatre à soixante mois. Ces prêts peuvent comporter une franchise de remboursement totale ou partielle de durée variable selon l'organisme de crédit. Dans ce cas, les premiers remboursements sont différés. L'épargne-crédit regroupe une phase épargne et une phase prêt comme l'épargne logement : le jeune se constitue une épargne qui donne droit à un prêt en fonction du montant des intérêts acquis pendant la phase épargne.

ER K 27089



L'EST RÉPUBLICAIN

L'ECUREUIL



PRESENTENT

# UB 40

Location : Caisses d'Épargne de Franche-Comté  
CIJ Besançon - Disquaires et 36.15 ROCKINFO  
Renseignements : 81.81.00.21 et 36.15 ROCKINFO



**MERCREDI 10 NOVEMBRE  
BESANÇON  
Palais des Sports**

## SERVICE NATIONAL

# L'armée, tout un régiment

**Coopération, travail dans un lycée, conduite d'engins, environnement..., les bonnes voies de la grande muette.**

**A**RMÉE rime avec diversité. Une vraie palette de possibilités que chaque futur appelé doit connaître et étudier selon ses besoins et ses possibilités. Ainsi, la période normale de service militaire est de dix mois. Mais dans certains cas (coopération par exemple), elle peut aller jusqu'à seize mois, voire vingt pour les objecteurs de conscience. Les appelés français ne sont pas les plus à plaindre comparés à ceux des autres pays européens. Le « tarif » est plus salé en Grèce où le service militaire est de quinze mois. En Italie, au Danemark, en Allemagne et aux Pays-Bas, on « part » pour un an. Dans deux pays, le service national est moins long : l'Espagne avec neuf mois et le Portugal avec quatre mois. Variété également dans les âges de départ : de dix-huit à vingt-sept ans. Une bonne marge quand on a envisagé d'entreprendre des études supérieures. Diversité dans les armes. Dans l'armée de terre (60% des appelés, sur les 250 000 incorporés chaque année), les « plats » sont multiples. On trouve l'infanterie (tireur de missile anti-char, tireur d'élite...), les transmissions et le matériel (artificier, comptable, mécanicien...), l'artillerie (pointeur-tireur au canon...), le train (conducteur, motard...), les véhicules de l'armée blindée, le génie. Reste la marine (8% des appelés) et l'ar-

mée de l'air (près de 14%). Il est possible de servir dans des domaines comme la police ou la gendarmerie. Ainsi, des appelés, près de 5500 chaque année, deviennent des policiers – sans arme – pour assurer la circulation ou l'accueil du public dans des commissariats. Par ailleurs, la gendarmerie accueille chaque année environ 9000 appelés qui deviennent des gendarmes auxiliaires : peloton de surveillance, secours en montagne, unités d'autoroute. Encore plus « pointus », les services de santé qui sont ouverts aux diplômés d'études médicales ou paramédicales comme médecins, pharmaciens, kinés, infirmiers... On peut également obtenir un poste dans le service de Sécurité civile. Il existe plusieurs possibilités : pompier auxiliaire, forestier, volontaire de l'environnement (250 postes cette année). Pour ceux qui ont une âme de grand voyageur, les possibilités sont aussi multiples. On peut partir, seize mois, dans les Dom-Tom au titre de l'aide technique comme enseignant, ou pour participer au développement rural, à des activités culturelles et sociales. Toujours pour ceux qui apprécient le grand large il y a la coopération durant seize mois dans un pays étranger. Les activités sont variées : ingénieur, enseignant...

**Depuis la rentrée 1992 les appelés peuvent servir dans une école**

La diversité offerte par le service national se confirme pour ceux qui obtiennent des diplômes comme le DEUG, la licence, la maîtrise. Ils peuvent devenir soit « scientifique du contingent » en occupant des postes d'enseignant ou d'ingénieur sur douze mois, soit volontaire formateur en informatique ou professeur dans une école militaire et même linguiste interprète.

Depuis la rentrée scolaire de 1992, les appelés peuvent demander à travailler dans un établissement scolaire, collège ou lycée. Ces « pions » d'un genre nouveau sont notamment chargés de surveiller les élèves, de les accompagner en sortie, d'animer un club de cinéma ou de télé, donner un coup de main au Centre de documentation et d'information (CDI) ou aux services administratifs de l'établissement.

Par ailleurs, vous pouvez décider de mettre à profit votre « séjour » pour acquérir une expérience professionnelle dans des emplois qui correspondent à une spécialité dans le civil, ou même être formé à un métier spécifiquement militaire.

Quand à ceux qui veulent se mettre au service d'autrui, il existe deux solutions. D'une part, l'accompagnement de personnes handicapées dépendantes vivant à domicile. Près de 150 appelés ont intégré ce service après avoir suivi un enseignement de secourisme et une initiation à l'accompagne-



ment des handicapés. D'autre part, contribution à une meilleure intégration sociale des habitants de certains quartiers. Ces appelés (2800 en 1992) sont employés dans le développement économique local, des activités socio-éducatives. Il s'agit du service militaire ville. Reste le cas des objecteurs de conscience. Ils sont environ 5000 chaque année. Leur nombre a fortement augmenté, puis-

qu'ils étaient 767 en 1981. Ils sont affectés à une mission d'intérêt général pour une durée de vingt mois. Ils occupent ainsi des postes dans une administration d'État ou une collectivité locale, dans un organisme humanitaire ou une association. Certains peuvent estimer, malgré cette variété de possibilités, que rien n'est à leur goût et que la meilleure solution est de trouver une « combine » pour



## MAISON FAMILIALE RURALE

70320 AILLEVILLERS - Tél. 84.49.20.15

propose

**1 préqualification aux Métiers de l'Entretien, de l'Espace Rural et Bûcheronnage**

*Formation rémunérée par l'Etat et le Conseil régional.*

— Etre âgé entre 16 et 25 ans

— Adultes plus de 26 ans

Nous contacter :

Pour tous renseignements, tél. 84.49.20.15

# de possibilités



Dans l'armée de terre (60% des appelés, sur les 250 000 incorporés chaque année), les plats sont multiples. On trouve l'infanterie, les transmissions et le matériel, l'artillerie, les véhicules de l'armée blindée, le train, le génie. Reste la marine (8% des appelés) et l'armée de l'air (près de 14%).

## SCOLAIRE L'ami bidasse peut se transformer en « pion »

Les appelés peuvent faire leur service national dans un établissement scolaire : collège, lycée d'enseignement général ou lycée professionnel. Ils sont placés sous la responsabilité du chef d'établissement, sur la base d'un contrat d'objectifs de service. C'est pourquoi avant tout engagement, il est prévu une rencontre avec le principal ou le proviseur. Ce contrat décrit les tâches du volontaire ainsi que les objectifs de l'établissement. Les appelés sont affectés en priorité dans des établissements classés en zone d'éducation prioritaire (ZEP). Après une période d'instruction initiale d'un mois, ils entrent en service dans un établissement pour une durée de neuf mois.

Ces pions d'un nouveau genre peuvent se voir confier des travaux dans des domaines variés. Ainsi, ils pourront s'occuper de l'accueil des élèves, de la surveillance et de l'aide au travail des études. Ils pourront également animer des activités culturelles, sportives, artistiques et éducatives en

général. On peut également leur demander une aide dans le Centre de documentation et d'information (CDI) et même dans l'exécution de tâches administratives. Le cas échéant, ils peuvent intervenir en dehors des jours et des heures de service, dans le cadre d'activités sportives ou culturelles. La durée de travail hebdomadaire est de trente heures et les permissions sont prises durant les congés scolaires.

La priorité du recrutement est donnée aux appelés qui ont une expérience de l'enseignement : étudiants en Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM), maîtres auxiliaires, ou à des personnes qui s'occupent d'animation sociale, culturelle, sportive ou artistique. Il est demandé aux candidats d'avoir des qualités : maturité, sens des responsabilités, goût du dialogue et capacités d'animation.

Le candidat à un tel poste doit remplir un acte de volontariat au Bureau du service national (BSN) proche de son domicile. La direc-

## Demande de reports jusqu'à 27 ans

Type	Jusqu'à	Déposer la demande	Conditions à remplir
Initial	22 ans	Au recensement ou avant 18 ans	Aucune, sauf nécessité de le demander avant 18 ans.
Supplémentaire	23 ans	Avant le 1 <sup>er</sup> octobre de l'année des 22 ans	Suivre des études supérieures ou une formation professionnelle.
Supplémentaire	24 ans	Avant le 1 <sup>er</sup> octobre de l'année des 23 ans	Suivre des études supérieures ou une formation professionnelle.
Supplémentaire	25 ans	Avant le 1 <sup>er</sup> octobre de l'année des 24 ans	Suivre des études supérieures ou une formation professionnelle et être titulaire d'un brevet de préparation militaire avant le 1 <sup>er</sup> octobre de l'année des 24 ans.
Supplémentaire	26 ans	Avant le 1 <sup>er</sup> octobre de l'année des 25 ans	Suivre des études supérieures ou une formation professionnelle et être titulaire d'un brevet de préparation militaire supérieure avant le 1 <sup>er</sup> octobre de l'année des 24 ans.
Spécifique	25 ans	Avant le 31 décembre de l'année des 21 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir déjà une année d'études supérieures validées</li> <li>Etre candidat pour effectuer un service national au titre de la coopération, de l'assistance technique ou comme scientifique du contingent.</li> </ul>
Spécial	27 ans	Avant le 31 décembre de l'année des 21 ans	Etre étudiant en médecine, pharmacie, dentaire ou vétérinaire et avoir déjà commencé ses études.

(Source SIRPA)

En bref

● **CONVOCATION** - Répondre à l'ordre de convocation du centre de sélection pour les deux demi-journées. Sinon on est reconnu apte d'office. Ceci peut avoir des conséquences fâcheuses si on a décidé de poursuivre ses études.

● **OBJECTEUR** - Le statut d'objecteur de conscience ne dispense pas de se rendre dans le centre de sélection pour les demi-journées de tests et la visite médicale.

● **DÉFINITIONS** - Il ne faut pas confondre exemption, dispense et réforme. L'exemption est prononcée pour des raisons médicales lors du passage au centre de sélection durant les deux demi-journées. La dispense est accordée sur des critères précis (voir tableau). Enfin, il y a réforme quand on quitte l'armée, au cours du service, pour des raisons de santé.

● **COOPÉRATION** - Quand on a plus de vingt-quatre ans et que l'on a obtenu un poste de coopérant il vaut mieux éviter de le refuser. Si l'on ne veut plus partir en coopération, on effectue son service national mais pendant seize mois.

● **AFFECTATION** - Vous pouvez choisir votre région d'incorporation en effectuant des préparations militaires dans l'Air, la Marine ou la Terre.

ÉTRANGER

# Partir en coopération demande un bon niveau

**Un tiers des candidats, à peine, sont retenus pour la coopération à l'étranger.**

Les candidats sont nombreux mais les places sont un peu chères. En 1991, sur 20 000 demandes de postes en coopération, 5200 ont été satisfaites. Le tri s'opère sur le niveau des candidats. La majorité de ceux qui partent en coopération pour seize mois sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (bac + 4 ou 5). Seulement 15% ont un niveau bac + 2 ou sont d'excellents « manuels » souvent recrutés par des organisations non gouvernementales. Ce haut niveau demandé aux candidats est dû à l'évolution de la coopération. Les coopérants sont, en effet, engagés de plus en plus dans la politique culturelle, linguistique et scientifique de la France et, depuis quelques années, dans la politique en faveur des entreprises. Il est ainsi possible d'effectuer son service

national dans une entreprise française qui a une représentation à l'étranger.

Parallèlement on a constaté une évolution sur la répartition géographique des coopérants. Aujourd'hui, ils sont nombreux en Afrique francophone mais aussi en Europe, Amérique du Nord et Asie du Sud-Est.

Les profils sont sélectionnés en fonction des affectations des différents ministères qui utilisent des coopérants à l'étranger. Ainsi, le ministère de l'économie et des Finances a nommé des appelés dans 110 pays. Pour l'expansion économique, sont retenus les candidats ayant un diplôme HEC, ESSEC ou une maîtrise de gestion plus un DEA, d'une école d'ingénieur de haut niveau. Pour ceux qui partent dans une entreprise, d'ingénieurs ou d'école de commerce. Les

**Le parcours du futur coopérant**

Les candidats à la coopération doivent suivre un parcours précis s'ils veulent avoir une chance de trouver un poste. D'abord, chaque candidat doit gérer son report d'incorporation en fonction de la poursuite de ces études (voir tableau sur les reports page 13). Il faut présenter son acte de candidature 10 à 12 mois avant la date d'appel souhaitée, de préférence par minitel (3615 code COOP) ou sur un imprimé à retirer à son BSN. Le Bureau commun du service national de la coopération (BCSN)

étudie la demande et envoie à l'intéressé le dossier de candidature ou lui indique les raisons du rejet de sa candidature. Les bénéficiaires d'un poste d'enseignant doivent s'engager à l'occuper deux années scolaires complètes. Au-delà de leurs obligations de 16 mois, ils servent à titre civil sous contrat passé avec l'employeur. Les incorporations ont lieu au début de chaque mois sauf en août. Les plus importantes ont lieu en septembre (enseignants), en octobre, en novembre et en décembre.

postes offerts par le ministère des Affaires étrangères concernent les agrégés, les certifiés, les ingénieurs, les titulaires d'une maîtrise, les médecins, les informaticiens... Pour la coopération dans des services culturels sont surtout retenus les

informaticiens, les universitaires, les spécialistes de l'audiovisuel, des gestionnaires et des techniciens divers pour des postes concernant des projets de développement.  
MG.

## Que faire après le Bac ? Que faire après un BTS ou DUT ?



**INSTITUT SUPERIEUR**  
des Techniques de Gestion et de Vente

Ecole Privée d'Enseignement Supérieur reconnue par l'Etat

**FORMATION GESTION**



Management et Gestion  
des Techniques  
Industrielles et Commerciales  
"MAGESTIC"

Recrutement à Bac + 2  
Industriel ou Agricole

**FORMATION VENTE**



Cycle Supérieur de Formation  
des Forces de Vente Recrutement à Bac + 2



Cycle Technicien  
des Forces de Vente  
Recrutement à Bac

Ce coupon est à retourner à :

**CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE DU JURA**  
I.S.T.G.V.  
33, place de la Comédie  
39016 LONS-LE-SAUNIER cedex

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal .....  
Ville .....

souhaite recevoir SANS ENGAGEMENT une documentation sur la formation suivante :

Cycle MAGESTIC (durée : 1 an)  
 Cycle Supérieur de Formation des Forces de vente (durée : 9 mois)  
 Cycle Technicien des Forces de vente (durée : 9 mois)

## EXPÉRIENCE

# Servir à l'étranger dans une entreprise française

**Les volontaires du service national en entreprise (VSNE) peuvent partir à l'étranger dans une firme française. Pour une durée de seize mois.**

DEPUIS quelques années, les appelés peuvent effectuer leur service national dans des entreprises françaises implantées à l'étranger. Objectif : renforcer la présence des firmes exportatrices sur les marchés étrangers. Ainsi, durant seize mois, les entreprises s'assurent la collaboration de jeunes diplômés désireux de vivre à l'étranger pendant la durée de leur service militaire. Ainsi, l'appelé acquiert un supplément de formation professionnelle pratique sur le terrain et une expérience à l'étranger. Les entreprises qui veulent « recruter » un appelé doivent répondre à plusieurs conditions. Il faut qu'elles soient exportatrices de biens ou de services. Elles doivent confier au jeune une mission dans le pays d'affectation avec pour but soit l'étude de nouveaux marchés, soit le soutien ou le renforcement d'équipes locales. D'autre part, ces entreprises doivent posséder une structure d'accueil permanente à l'étranger qui encadre professionnellement l'appelé. Selon les circonstances ou les exigences du pays d'accueil, il peut s'agir de filiales, de succursales, d'agen-

ces commerciales, de bureaux de représentation, de chantiers. Pour avoir la chance d'obtenir un tel poste, le candidat doit rechercher activement, lui-même, l'entreprise qui pourrait l'embaucher. Cette démarche s'apparente à la recherche d'un premier emploi. Il faut cibler le type de pays ou d'activités qui intéressent, en fonction des études que l'on a suivies et qui

doivent être de haut niveau. Le jeune intéressé doit donc s'adresser aux organisations professionnelles et aux chambres de commerce qui peuvent le mettre en contact avec leurs adhérents. On peut aussi contacter les entreprises à l'occasion de salons spécialisés, adresser un CV, solliciter les entreprises dans lesquelles un stage a été effectué.

## De la candidature au départ

**L'entreprise qui souhaite employer à l'étranger un appelé doit effectuer une série de démarches. Elle doit préciser ses activités dans le pays d'affectation et ses motivations. Elle doit aussi présenter la structure d'accueil et le contenu de la mission qui sera confiée au jeune appelé. Elle peut même indiquer la date souhaitée de son incorporation, éventuellement ses conditions de logement à l'étranger. De son côté, le candidat doit demander un dossier au Bureau commun du service**

**national (BCSN), 57, bd des Invalides, 75700 Paris. Tél. : (1) 47 83 01 23.**

**Cette demande peut être faite par minitel 3615 code COOP.**

**Le dossier rempli doit être adressé au BCSN. Si le candidat est accepté, l'Agence pour la coopération technique, industrielle et économique (ACTIM) effectue les formalités réglementaires, réalise le montage administratif et financier avec l'entreprise. L'ACTIM prend contact avec l'appelé environ un mois avant son incorporation.**

# Les conditions pour obtenir une dispense

Type de la dispense	Qui est concerné ?
A titre de compensation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pupille de la nation : avoir eu un parent (père, mère, frère ou sœur) « mort pour la France » ou décédé au cours de son service national.</li> </ul>
A caractère administratif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les naturalisés français au-delà de 29 ans.</li> <li>• Certains doubles nationaux ou des résidents français dans des pays éloignés qui remplissent des conditions particulières.</li> </ul>
A caractère social	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le « soutien de famille » ayant la charge d'une ou de plusieurs personnes de sa famille (jusqu'au troisième degré de parenté).</li> <li>• Le chef d'une entreprise depuis au moins deux ans et employant au moins 2 salariés depuis au moins trois mois.</li> <li>• L'« aide familiale » indispensable à la marche de l'exploitation familiale (agricole, artisanale ou commerciale) en raison du décès ou de l'incapacité d'un des parents ou beaux-parents.</li> </ul>

La demande de dispense doit être déposée lors du recensement à la mairie et avant le 30<sup>e</sup> jour qui suit la période des opérations de recensement. La mairie remet également un imprimé de demande de dispense qui doit être adressé au bureau du service national avec une fiche d'état-civil familiale ou individuelle.

## SOLDE Les appelés ne gagnent pas des mille et des cents

Un appelé ne fait pas fortune à l'armée. Cette vénérable institution ne jette pas l'argent par les fenêtres. Elle daigne quand même nourrir et loger gratuitement ceux qui font un passage chez elle.

Au bas de l'échelle, un soldat de 2<sup>e</sup> classe touche, en 1993, une solde de 495 francs par mois. Une moyenne de 15 francs par jour ! Un 1<sup>er</sup> classe empoche 618 francs. En grimant un peu plus dans l'échelle des grades, on constate un léger mieux mais ce n'est pas encore le Pérou. Ainsi, un caporal reçoit une solde mensuelle de 867 francs, un caporal chef de 990 francs et un sergent améliore le score avec 1239 francs. Un peu plus riche, on trouve l'aspirant avec 1485 francs tandis qu'un sous-lieutenant retrouve dans son porte-monnaie la somme de 1584 francs. A la fin du service militaire, l'appelé touche un pécule d'environ 350 francs.

Les choses changent quand on part en coopération. En effet, le

coopérant encaisse des indemnités qui varient selon le pays où il exerce. L'écart peut être important d'une contrée à l'autre. En Côte-d'Ivoire, un coopérant percevra la somme mensuelle de 7000 francs alors qu'au Japon, elle sera d'environ 12 000 francs.

Un jeune qui effectue son service dans un établissement scolaire (Service national ville), en plus de la solde, reçoit chaque mois une indemnité de 1700 francs. Mais cette indemnité ne sera que de 300 francs pour celui qui sert comme policier auxiliaire. En contrepartie, il est généralement logé et nourri.

Les volontaires du service long (VSL), qui font un service national en métropole de douze à vingt-quatre mois, voient les « salaires » grimper de période en période. Par exemple, en 1993, les six premiers mois, ils touchent 742,5 francs, puis de 7 à 12 mois 1806,75 francs pour arriver, de 19 à 24 mois, à un « salaire » de 2227,50 francs.

## FORMATION Préparer à l'armée son entrée dans la vie civile

Le Crédit de formation individualisé (CFI) peut être commencé pendant le service militaire. Pour cela, il faut être âgé de moins de 26 ans, ne pas avoir de qualification professionnelle et faire son service dans l'armée de terre.

L'officier conseil et le correspondant CFI-armée sont à la disposition de l'appelé pour lui faciliter son retour à la vie civile. Dans un premier temps, une information complète est donnée sur le parcours possible en CFI. Puis, un entretien individuel approfondi se déroule avec le correspondant CFI. Objectif : faire le point sur le passé, parler des projets du candidat, réflé-

chir à une formation possible. Ce bilan permet donc de construire et de renforcer un projet professionnel.

Vient ensuite un engagement possible pour un contrat de formation. Cet engagement est un document qui stipule que la personne s'engage à aller jusqu'au bout de son parcours CFI en accord avec son correspondant. Il est signé par l'appelé, l'État et le correspondant. Ce contrat porte le titre de « première étape du parcours CFI » durant le service national.

A la fin de l'armée, la personne prend contact avec un correspondant de sa région et peut signer un nouveau CFI.

## En bref

● **RECENSER** - Ne pas oublier de se faire recenser à la mairie de son domicile. Ceci au mois d'avril, de juillet ou de janvier qui suit le 17<sup>e</sup> anniversaire. Par exemple, si vous avez dix-sept ans en janvier, février ou mars, votre recensement devra s'effectuer en avril.

● **AVANCER** - Dès l'âge de dix-huit ans, on peut avancer l'appel pour partir à l'armée ou renoncer à un report qui avait été accordé pour suivre des études. La demande doit être adressée au plus tard deux mois avant la date d'appel que l'on a choisie.

● **REPORT** - Si l'on demande un report d'incorporation jusqu'à vingt-deux ans et que l'on est né entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre, on peut, pour terminer ses études, demander que son appel soit reporté de quelques mois. Mais ce, au plus tard, jusqu'au 31 décembre de l'année de ses vingt-deux ans.

● **FEMMES** - Plus de mille femmes effectuent chaque année un service national. Ce sont les volontaires militaires féminines. Ces jeunes filles peuvent servir dans toutes les armes. La coopération leur est aussi ouverte. Pour des postes dans l'aide médicale, le temps de service sera de 24 mois.

● **TESTS** - Les deux demi-journées dans un centre de sélection sont notamment consacrées à une visite médicale mais aussi à des tests. Ces derniers permettent de mesurer les aptitudes intellectuelles et professionnelles. Le poste dans l'armée dépend beaucoup du résultat de ces tests.

● **PÉRIODES** - Si l'on n'a pas présenté une demande de report ou de dispense, on reçoit l'envoi d'un préavis d'appel environ 45 jours avant le départ au service national. L'ordre d'appel arrive une dizaine de jours avant l'incorporation.

## Voyages

● **BAVIÈRE** - Une semaine cet automne. L'association pour le rapprochement et les échanges familiaux (AREFE) vous propose des séjours chez l'habitant, en meublé ou en auberge typique, au cœur de la Forêt-Noire. Sur place, vous aurez, de surcroît, la possibilité de suivre des cours de conversation allemande dirigée pour entretenir vos connaissances.

AREFE

35, rue de Clichy

75009 Paris

Tél. : (1) 40 16 01 80

● **MAROC** - Sport et tourisme conjugués sur une semaine en octobre. Le centre UCPA d'Agadir accueille les 18-40 ans pour une semaine de détente sportive en octobre. Au programme : activités nautiques à mi-temps, excursions pédestres, équestres ou en VTT, découvertes des villages environnants... Le tout entre 3940 et 4230 francs, voyage inclus.

Relais UCPA

CJ Franche-Comté

27, rue de la République

25000 Besançon

Tél. : 81 83 20 40

● **LE MONDE A LA CARTE** - Les séjours en famille d'Expériment. Une cinquantaine de pays vous attendent à la période de votre choix.

Service billetterie

CJ Franche-Comté

27, rue de la République

25000 Besançon

Tél. : 81 83 20 40

## ÉQUITATION

# Plus de 3000 cavaliers montent dans 25 écoles

**Plus de 9% de nouveaux licenciés en un an pour l'équitation franc-comtoise.**

Avec ses 25 écoles d'équitation affiliées à la fédération, la Franche-Comté se situe dans la moyenne nationale. Mais, elle enregistre cette année, alors même que la saison n'est pas terminée, une augmentation de plus de 9% du nombre de licenciés (2757 en 1992 et 3019 au 23 août 1993). Dans ces 25 centres équestres, jeunes et adultes bénéficient de cours dispensés par un enseignant diplômé d'État. Ils peuvent, après leur initiation, passer les différents brevets nécessaires à la pratique de la compétition (seul 5% des cavaliers s'y consacrent). Pour ceux qui envisagent une carrière hippique, le CREPS de Chalais assure une préparation au brevet d'État d'éducateur sportif (BEES) activités équestres 1<sup>er</sup> degré et aux diplômes de l'Association nationale de tourisme équestre.

La succession et la diversité des itinéraires équestres régionaux favorisent, en effet, la randonnée. Si les licenciés régionaux recensés sont au nombre de 500, il ne faut pas oublier que le tourisme équestre est avant tout un produit de service destiné à une clientèle de passage extérieure à la région. Un parcours sûr et sans danger emprunte ainsi les 1100 km balisés de Haute-Saône à travers la région des Mille étangs, traverse le Haut-Doubs dans des paysages plus contrastés (un projet, la trans-équestre est à l'étude) avant de retrouver les 1200 km de pistes du Jura du Grand huit. Gîtes et centres équestres jalonnent les sentiers, offrant ici le couvert et l'hébergement, là une randonnée accompagnée, voire une roulotte pour cheminer à la découverte de la Franche-Comté. Parallèlement aux clubs équestres de nombreux loueurs



Par ses activités aussi variées qu'attrayantes, l'équitation est l'un des sports favoris des adolescentes.

d'équidés mettent à la disposition du randonneur leurs montures. Une réglementation très stricte tente, depuis juillet 1992, d'exiger, de ces prestataires de service, une véritable formation. Les loueurs d'équidés devront désormais être capables d'enseigner, d'encadrer et d'animer les activités équestres. Un souci de sécurité et de cohéren-

ce dans l'organisation des sports équestres qui ne peut que favoriser le développement de ces activités.

Claire Boisson

Pour tous renseignements :  
Ligue régionale de sports équestres ou Association régionale de tourisme équestre  
52, rue de Dole à Besançon  
Tél. : 81 52 67 40

EP 7 250893



FEDERATION FRANÇAISE  
D'ÉQUITATION

## Pourquoi pas vous ?

De 7 à 77 ans, vous pouvez pratiquer l'équitation près de votre domicile

**à poney, en randonnée, dans des clubs**

Renseignez-vous : 52, rue de Dole - 25000 BESANÇON

Tél. **81.52.67.40**



## ARTS PLASTIQUES

# L'école des Beaux-arts s'ouvre aux amateurs

**La dernière semaine de septembre, artistes en herbe, ne manquez pas de vous inscrire à l'École régionale des Beaux-arts de Besançon.**

**A**MATEURS, néophytes ou éclairés, à vos crayons et pinceaux. Désormais, vous pourrez apprendre comme des pros les arts plastiques. Encadrés par le corps enseignant de l'École régionale des Beaux-arts de Besançon, les ateliers de pratique artistique vous offrent la possibilité d'acquiescer une pratique plastique de base ou de la développer. De l'initiation au perfectionnement, toutes les techniques sont abordées dans un programme permettant à chacun de personnaliser son parcours de formation et de situer sa démarche dans le cadre d'une évolution personnelle.

En fonction de votre âge, vous pourrez suivre, soit des cours périscolaires dispensés le mercredi de 14 heures à 18 heures pour les jeunes de douze à dix-sept ans, soit des cours du soir de 18 heures à 20 heures pour les adultes. Au programme : dessin, dessin académique et peinture. La reliure est seulement réservée à l'apprentissage des adultes. Aucun de ces at-



Les ateliers de pratique artistique, un lieu d'ouverture sur l'art pour tout un chacun.

liers ne donnent droit à un diplôme. En revanche, ils sont vivement conseillés aux jeunes désireux de suivre, à court ou moyen terme, une formation artistique. Les inscriptions ont lieu la dernière semaine de septembre auprès du secrétariat de l'école. La cotisation annuelle était, l'an passé, de 1040 francs pour les adultes et de 515 pour

les enfants. Une autre initiative à signaler - fonctionnant sur le même principe - celle de l'Association musée Beaux-arts de Belfort.

Claire Boisson

**Contacts :**  
École régionale des Beaux-arts (tél. : 81 53 32 11).  
Association musée Beaux-arts (tél. : 84 21 54 12).

## L'agenda sports et loisirs

● **ESCALADE, SPÉLÉOLOGIE, KAYAK - Loisirs sportifs toute l'année avec l'association Lison accueil.** Pour tout groupe constitué d'au moins six personnes, stages organisés sur demande.

**Renseignements :**  
Lison accueil  
7, Grande-Rue  
25330 Nans-sous-Sainte-Anne  
Tél. : 81 86 50 79

● **GÉOGRAPHIE - Un colloque les 2 et 3 octobre à l'école des Vieilles Perrières de Besançon.** Un regard neuf porté sur l'univers géographique par Allan Rozelle et qui intéressera toute personne sensible à la pensée de Gattegno.

**Renseignements :**  
Une école pour demain  
71, rue de Belfort  
25000 Besançon  
Tél. : 81 53 12 98

● **Vidéo - Un stage de réalisation du 11 au 15 octobre.** Une formation organisée par le CREPS de Franche-Comté. Programme : conception d'un produit court, scénarisation, storyboard, tournage, montage et visionnement analytique.

**Renseignements :**  
CREPS de Franche-Comté  
27, rue Sancey  
25000 Besançon  
Tél. : 81 41 26 26

● **MUSIQUE ET LANGUE - Un séjour culturel en Allemagne.** Du 15 au 28 février, le club des Quatre vents propose aux 15-17

ans, un séjour d'étude dans un lycée allemand en période scolaire. Les jeunes jouant d'un instrument, même à un niveau débutant, peuvent participer. Des bourses de séjour existent. Il faut demander le formulaire de candidature au moment de l'inscription. Coût du séjour : 4600 francs.

**Réservations :**  
Service billetterie du CIJ  
27, rue de la République  
25000 Besançon  
Tél. : 81 83 20 40

● **PLANCHE À VOILE - Stage en octobre à Bombannes dans les Landes.** Deux cent vingt planches à voiles attendent les mordus sur le plus grand lac de France, celui d'Hourtin. Une semaine au centre UCPA de Bombannes pour 1670 francs.

**Réservations :**  
Service billetterie du CIJ  
27, rue de la République  
25000 Besançon  
Tél. : 81 83 20 40

● **ÉQUITATION - La forêt de Rambouillet au trot cet automne.** Le centre UCPA de Saint-Léger met à la disposition des cavaliers et des randonneurs 50 chevaux et poneys, 3 manèges dont un olympique et un parcours de cross. Une semaine pour 1660 francs.

**Réservations :**  
Service billetterie du CIJ  
27, rue de la République  
25000 Besançon  
Tél. : 81 83 20 40

## PRÉPAREZ VOTRE MÉTIER PAR L'APPRENTISSAGE

ER C 270993

Votre BTS et votre emploi avec l'ICEP de Dole

**BTS COMMERCE  
INTERNATIONAL**

niveau bac

**BTS INFORMATIQUE  
DE GESTION**

niveau bac

**FORMATION  
« ACHETEUR »**

niveau bac + 2

**BTS  
BUREAUTIQUE**

niveau bac

**ANNÉE PRÉPARATOIRE A L'ENTRÉE  
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

avec ou sans bac

L'ICEP, c'est aussi 10 autres BTS dans les métiers de l'administration, le commerce et l'industrie.

Renseignez-vous au 84.82.41.08

**icep**  
des formations en harmonie

27, rue Pasteur - BP 139 - 39101 Dole cedex  
Tél. 84.82.66.60 - Fax 84.72.76.05

## OBJECTEURS

## Offres

▲ Association recherche **objecteur de conscience pour assurer accueil et animation de locaux de répétitions musicales.**  
Contacter : Bureau information jeunesse - 3, rue Jules Vallès - 90000 Belfort - tél. 84 28 55 00

▲ Club de canoë-kayak recherche **objecteur de conscience pour animer l'école de pagaie, assurer l'encadrement des sorties du club et entretenir le matériel de navigation.** Profil souhaité : personne proche de Besançon, titulaire du permis de conduire et ayant une connaissance de l'activité canoë-kayak. Contacter : Club de canoë-kayak de Roche-lez-Beaupré au 81 55 66 88 après 18 heures.

▲ Organisme de formation recherche **objecteur de conscience qualifié dans le domaine informatique pour assurer une mission de technicien informatique et vidéo.** Contacter : CREPS de Franche-Comté - 27, rue Sancey - 25044 Besançon cedex - tél. 81 41 26 07.

▲ Association de protection de la nature recherche **objecteur de conscience.** Contacter : M. Schaad - Haute-Saône environnement - 53, rue Jean Jaurès - 70000 Vesoul

▲ ONG à vocation humanitaire et d'entraide recherche **deux objecteurs de conscience pour suivre dossiers des demandeurs d'asile de la région et leur apporter une aide administrative.** Des connaissances juridiques sont nécessaires. Postes à pourvoir sur Besançon et Montbéliard. Envoyer CV et lettre de motivation à : Cimade - Centre Pierre Mendès France - 3, rue Bauregard à Besançon ou CIMADE - 8, rue Saint-Saens à Montbéliard

▲ Association d'éducation populaire recherche **objecteur de conscience titulaire du permis de conduire pour travailler, comme projectionniste, dans le réseau du cinéma écran mobile de Franche-Comté.** Contacter : M. Varin - Fédération des oeuvres laïques du Doubs - Place Granvelle - 25000 Besançon - tél. 81 82 10 11 ou 81 83 56 03.

▲ Maison de quartier recherche **objecteur de conscience pour gérer activités culturelles et de loisirs, développer actions de communication et animer atelier informatique de soutien scolaire.** Contacter : Monsieur le Directeur - Maison de quartier Rosemont - 1, rue Ducat - 25000 Besançon - tél. 81 52 42 42.

▲ Association nationale recherche pour son antenne de Montbéliard **objecteur**

de conscience. Contacter : M. Jean-Jacques Demoret - Délégation du Doubs de l'Association des paralysés de France - 16, rue Andrey - 25000 Besançon - tél. 81 53

## EMPLOIS

34 33

## Offres

▲ Club de poney recherche **animateurs-animatrices, adjoints de direction et directeurs-directrices titulaires du BAFA ou BAFD et de l'étrier d'argent ou galop 6 pour encadrer enfants de 4 à 14 ans.** Lieu de travail : département de l'Yonne. Dates : pendant petites vacances scolaires et toute l'année pour assurer encadrement des classes vertes. Envoyer photo et C.V à : Poney-club des 4 saisons - Charlotte Berthon - 89400 Epineau-les-Voves - tél. 86 91 22 82 ou 86 91 21 34 entre 10 h et 21 h.

▲ Organisme de vacances recherche **animateurs-animatrices titulaires du BAFA ayant de bonnes bases en ski alpin, directeurs-directrices titulaires du BAFD ayant une bonne expérience des centres d'hiver pour encadrer enfants de 6 à 12 ans pendant vacances scolaires de février et mars 1994 dans le Vercors.** Envoyer C.V détaillé accompagné d'une enveloppe timbrée en précisant les périodes éventuelles de disponibilité, à : Les p'tits potes - 23, rue Oehmichen - 51000 Châlons-sur-Marne - tél. 26 21 43 56

▲ Organisme de vacances recherche **assistant(e) sanitaire titulaire du brevet national de secourisme ou en deuxième année d'école d'infirmière pour les vacances scolaires de février et mars.** Justifier de préférence d'une expérience en centres de vacances d'hiver. Envoyer C.V détaillé et dates éventuelles de disponibilité à : Les p'tits potes - 23, rue Oehmichen - 51000 Châlons-sur-Marne - tél. 26 21 43 56.

## Demandes

▲ Étudiante en musicologie donne **cours de piano débutant et première année à domicile ou au domicile de l'élève.** Contacter : Virginie Messner - Sous-Gradion - 25290 Ornans - tél. 81 62 19 92.

▲ Professeur de français donne **cours de français aux élèves de 6e à terminale, à leur domicile.** Disponible du lundi au vendredi de 17 h à 19 h. Contacter : Jean-Marie Lequinou - 4, quai Bugnet - 25 000 Besançon - tél. 81 81 22 08

▲ Ingénieur donne **cours de maths, physique et mécanique.** Contacter : Ibrahim Youssef chez M.

Ballout - 9, rue de Cologne - 25000 Besançon - tél. 81 51 70 10.

▲ Étudiant en BTS action commerciale et maître-chien expérimenté se propose **pour dressage et gardiennage.** Contacter : Éric Job - 61, rue des Nouvelles - 39100 Dole - tél. 84 72 35 19.

▲ Jeune étudiante propose ses services **pour baby-sitting, ménage ou demoiselle de compagnie pour personnes âgées à Besançon.** Contacter : Melle Medane - 13, rue des Graviers - 25600 Sochaux - tél. 81 32 11 95.

▲ Cuisinier titulaire d'un Bac professionnel Hôtellerie-restauration, 3 ans d'expérience professionnelle, recherche **poste de cuisinier dans la région ou en Suisse.** Contacter : François Boisson - 9, rue des Artisans - 25000 Besançon - tél. 81 80 31 65.

▲ Le journal TOPO est à votre disposition **pour passer gratuitement vos offres et demandes de jobs, essentiellement celles concernant l'animation, le baby-sitting et les cours particuliers.** Envoyer textes à paraître au Service Job - Centre information jeunesse - 27, rue de la République - 25000 Besançon.

▲ Étudiante propose ses services **pour ménage, baby-sitting sur Besançon.** Contacter Kamilla Fris au 81 85 01 25 ou 81 81 34 72

▲ Jeune homme titulaire d'un CAP comptabilité recherche **contrat de qualification (ou offre d'emploi) dans un service comptable.** Contacter : Gaëtan Cuenot au 81 85 01 25 ou 81 81 34 72

## AUTO-STOP SERVICE

▲ 1 place, trajet régulier **Besançon Grenoble via Lons, Bourg et Voiron.** Départ le vendredi midi, retour le dimanche soir. Réf. à consulter au CIJ n° 282.

▲ 3 places, trajet régulier **Saint-Loup Besançon via Vesoul.** Départ lundi matin, retour vendredi soir. Réf. à consulter au CIJ n° 268

▲ 3 places, trajet régulier **Besançon Héricourt.** Départ le dimanche soir, retour le vendredi vers 18 heures. Réf. à consulter au CIJ n° 281.

▲ 3 places, trajet régulier **Besançon Strasbourg.** Départ le vendredi soir, retour le dimanche. Réf. à consulter au CIJ n° 186.

▲ 3 places, trajet régulier **Besançon Champagnole.** Départ le vendredi soir, retour le lundi matin. Réf. à consulter au CIJ n° 271.

▲ 2 places, trajet régulier **Besançon Belfort.** Départ

## Pour passer gratuitement votre offre de Job dans TOPO

les lundis et jeudis matin, retour les mercredis et vendredis soir. Réf. à consulter au CIJ n° 261.

▲ 2 places, trajet régulier **Vesoul Besançon.** Départ le dimanche soir, retour le vendredi ou samedi. Réf. à consulter au CIJ n° 257.

▲ 2 places, trajet régulier **Vesoul Nancy.** Départ le dimanche soir, retour le samedi après-midi. Réf. à consulter au CIJ n° 256

▲ 2 places, trajet régulier **Besançon Angers via Auxerre, Orléans et Tours.** Réf. à consulter au CIJ n° 254.

▲ 3 places, trajet régulier **Besançon Châlons-sur-Marne.** Départ lundi matin, retour samedi midi. Réf. à consulter au CIJ n° 253.

▲ 3 places, trajet régulier **Roullans Mulhouse.** Réf. à consulter au CIJ n° 281.

▲ 2 places, trajet exceptionnel **Besançon Berlin.** Permis de conduire souhaité. Départ entre le 2 et 7 octobre. Réf. à consulter au CIJ n° 259

## CHAMBRES MEUBLÉES

## Extrait des offres

au 20 septembre 1993  
Contactez le service logement (27, rue de la République à Besançon) ou son serveur Minitel 36 15 code JJ pour vérifier la disponibilité de ces annonces à parution du journal.

## Extérieur Besançon

▲ Chambre meublée dans maison à **Roche-lez-Beaupré (5 kms Besançon).** Entrée propriétaire, accès cuisine, salle de bains avec douche. Loyer : 1000 francs TTC. Locataire souhaité : garçon non fumeur libérant le week-end. Réf. C1114

▲ Chambre meublée dans maison à **Avanne (6 kms Besançon).** Entrée indépendante, salle de bains et coin cuisine équipée, chauffage central, nécessité d'un véhicule. Loyer : 850 francs TTC. Locataire souhaité : étudiant(e) non fumeur. Réf. C12

▲ Chambre meublée dans maison à **Champagnat (10 kms Besançon)** Kitchenette équipée, salle de bains avec baignoire. Loyer : 1000 francs TTC. Locataire souhaité : fille. Réf. C1110

▲ Chambre meublée dans maison à **Geneuille (10 kms Besançon).** Entrée propriétaire, possibilité cuisine, salle de bains avec baignoire, véhicule indispensable. Loyer : 1300 francs TTC. Locataire souhaité : étudiant(e). Réf. C1117.

▲ Chambre meublée dans maison à **Abhans-dessus (15 kms Besançon).** Entrée semi-indépendante, accès cuisine, salle de bains avec douche, parking. Loyer : 1000 francs TTC. Réf. C1083

## Quartier Saint-Claude

▲ Chambre meublée dans

maison **12 m2, entrée indépendante.** Lavabo dans la chambre, salle de bains en commun, cuisine, salle à manger et salon commun à 10 chambres. Loyer : 1250 francs TTC. Locataire souhaité : étudiant(e) Réf. C168

▲ Chambre meublée dans immeublestanding. Entrée propriétaire, accès cuisine et salle de bains, chauffage au gaz, bus 2, 4, 31 et 32 proche. Loyer : 1250 francs TTC. Locataire souhaité : étudiante. Réf. C4

## Quartier Palente

▲ Chambre meublée dans maison **sans salle de bains.** Entrée propriétaire, lavabo dans la chambre, possibilité cuisine matin et soir. Loyer : 950 francs TTC. Locataire souhaité : fille de la région présentée par parents. Réf. C1118

## Quartier La Butte

▲ Chambre meublée dans maison **15 m2, entrée propriétaire.** Salle de bains commune à 4 chambres, accès cuisine, chauffage central, bus 1 proche. Loyer : 1000 francs TTC. Locataire souhaité : étudiant(e). Réf. C470

## Centre ville

▲ Chambre meublée dans immeuble **entrée indépendante, 12 m2.** Lavabo dans la chambre (pas de douche), possibilité réchaud, chauffage central. Loyer : 600 francs TTC. Locataire souhaité : étudiant(e) présenté(e) par parents.

# ALLOCATIONS FAMILIALES



CAF DE  
BESANÇON

## LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE BESANÇON LANCE UNE OPÉRATION D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION SUR L'ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ

Dans le numéro TOPO de février 1993, nous vous informions qu'un support d'information concernant l'accession à la propriété allait être mis à votre disposition.

Cette plaquette est aujourd'hui disponible.  
Voici sa présentation :

**Devenir Propriétaire !  
Rêve ou Réalité ?**

L'ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ EST UN LONG VOYAGE POUR LEQUEL TOUT LE MONDE EMBARQUE :  
PARENTS, ENFANTS.  
AVANT DE VOUS ENGAGER POUR 20 ANS,  
**RENSEIGNEZ-VOUS ET FAITES LE POINT.**

VOS POSSIBILITÉS FINANCIÈRES
VOTRE APPORT PERSONNEL
VOTRE FUTUR ENVIRONNEMENT
COÛT TOTAL DU PROJET
LES EMPRUNTS
LES AIDES AU LOGEMENT
PLAN DE FINANCEMENT
VOTRE FUTUR BUDGET
VOS DROITS ET GARANTIES
OU VOUS RENSEIGNER ?

### Où retirer cette plaquette ?

- |  |   |
|--|---|
| — CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES<br>2, rue Denis-Papin,<br>à Besançon<br>ou DISPENSAIRE<br>6, rue E.-Magnin,<br>à Pontarlier                                | — MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE<br>13, avenue E.-Cusenier,<br>à Besançon                                     |
| — AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION POUR LE LOGEMENT<br>37, rue Battant, à Besançon<br>ou<br>MAISON DU DÉPARTEMENT<br>14, rocade Pompidou,<br>à Pontarlier | — CENTRE D'AMÉLIORATION DU LOGEMENT<br>47, Grande Rue,<br>à Besançon                                      |
| — DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT<br>6, rue du Roussillon,<br>à Besançon<br>ou SUBDIVISION<br>10, rue Paix, à Pontarlier                            | — COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT<br>130 bis, rue de Belfort,<br>à Besançon |

### Qu'allez-vous trouver dans cette plaquette ?

- des conseils pratiques
- des informations utiles
- des adresses où l'on pourra répondre à vos interrogations

L'OBJECTIF EST DE PERMETTRE AUX FAMILLES QUI SOUHAITENT ACCÉDER A LA PROPRIÉTÉ DE RÉALISER LEUR PROJET DANS LES MEILLEURES CONDITIONS

**ACCÉDER A LA PROPRIÉTÉ,  
C'EST SE PROJETER  
DANS LE FUTUR,  
C'EST PRÉVOIR.**

Dès le mois d'octobre 1993, des permanences assurées par une conseillère en Economie sociale et familiale de la Caisse d'allocations familiales et une conseillère juridique de l'Agence départementale d'information pour le logement seront mises à votre disposition pour répondre à vos questions et étudier avec vous votre projet d'accession.

Elles débuteront :

- **A BESANÇON**  
au siège de la Caisse d'allocations familiales  
2, rue Denis-Papin  
**le vendredi 8 octobre de 13 h à 16 h**  
Prendre rendez-vous en téléphonant au 81.63.32.36
- **A PONTARLIER**  
au siège de l'Agence départementale d'information pour le logement :  
Maison du département  
**le jeudi 7 octobre de 13 h à 16 h**  
Prendre rendez-vous en téléphonant au 81.46.80.00



ALLOCATIONS FAMILIALES

*Vous faire la vie plus facile*

## THÉÂTRE A VESOUL

# Josiane Balasko l'anti-star sur les planches du Thè'V

**Première invitée du Thè'V, Josianne Balasko, en scène dans Solo le jeudi 30 septembre à Vesoul, arrivera en terrain conquis. La preuve.**

Elle a tout pour plaire, la Balasko. Sur-tout aux jeunes. Pas vraiment un hasard s'ils se sentent si proches d'elle. Ni bégueule, ni star. Son look - soigneusement atypique -, son franc-parler et ses prises de position ne sont pas sans rappeler celui qui fut la figure emblématique de leur génération : un certain Coluche...

Étonnant même de constater qu'ils connaissent parfaitement l'actrice, la femme, la réalisatrice même, et que leur passion pour l'anti-star dépasse largement le cadre de sa carrière cinématographique. De fait, à leurs yeux, Josiane Balasko n'est plus un simple comique, une rondouillarde délirante, tout juste bonne à amuser la galerie. C'est une star, une vraie... à qui ses jeunes fans reconnaissent talent (forcément), professionnalisme (évidemment) et générosité. Qualités qu'ils retrouveront sur les planches du Thè'V de Vesoul, le 30 septembre prochain. Dans *Solo*, pièce de William Russel, qu'elle a coproduite et mise en scène, elle est Solange... archétype de la bonne mère de famille, délaissée par un mari aussi rustre qu'aigri à l'heure où ses deux enfants ont mis les bouts depuis des lustres. Un quotidien qui serait triste et banal si, un jour, sa meilleure amie ne lui faisait une proposition des plus alléchantes : l'emmener quinze jours en Grèce. Partira, partira pas ? Réponse après l'entracte.

Christophe Hérigaud

Josiane Balasko dans *Solo*, c'est le jeudi 30 septembre. Réservations au 84 73 40 66. Prix des places : - 80 F ; - 60 F pour les moins de 26 ans, les chômeurs et les étudiants ;



Jean-Philippe Malrot, 19 ans, étudiant en pasturgie à Vesoul.

## Elle est trop drôle !

« Sans mentir, je crois avoir vu tous ses films. De l'époque du Splendid aux derniers. C'est probablement l'actrice française qui me fait le plus rire. C'est quelqu'un que j'aimerais rencontrer. Mon film préféré, c'est *Nuit d'ivresse*. Son passage à Vesoul, je ne le louperai pour rien au monde. »

## Histoires d'amour, toute l'année

La cinquième saison du Thè'V s'ouvre le 25 septembre avec *Planodéon*, spectacle musical humoristique, et par le traditionnel pot de rentrée. Soirée gratuite mais réservez vos places (84 75 40 66).

Suivent Josiane Balasko dans *Solo*, le jeudi 30 septembre, un opéra-bouffe les 7, 8 et 9 octobre, sur une péniche amarrée à Port-sur-Saône, *Serge Roggiani* le 14 octobre, *Filomena Marturano*, pièce avec *Françoise Fabian* et *Bernard Fresson*.

Innovation de taille, cette année. En guise de plaquette de présentation, le Thè'V vous a concocté un véritable agenda qui vous permettra de noter les rendez-vous et les histoires d'amour (thème de la saison) qu'il vous invite à partager tout au long de l'année...



Marie-Anita Batlogg, 18 ans, étudiante en psychologie à Besançon.

## Une femme de cœur

« Elle fait partie de cette génération d'artistes qui, en l'absence d'intellectuels engagés, a pris le relais. Peut-être parce que les médias les poussent. Mais ses origines, sa vie personnelle doivent y être pour beaucoup. Il y a chez elle une sincérité dans la sensibilité qui m'émue beaucoup. Je crois que, mieux que personne, elle sait ce que vivre signifie. C'est une femme de cœur. »

## Comment elle cause !

« Physiquement, c'est limite. Mais elle a l'air intelligente. Franche, surtout. C'est le plus important. Y'a tellement de vedettes, d'artistes qui ne se mouillent jamais ou qui ne disent pas le fond de leur pensée. Puis, en plus, elle s'exprime comme les jeunes. Ce sont nos mots à nous. Forcément, ça nous rapproche d'elle. »



Mounir Barboura, 19 ans, électricien à Vesoul.



Sandrine Coursaget, 20 ans, étudiante en sciences politiques.

## Elle peut tout jouer

« D'abord, elle est pour le moins surprenante. C'est un peu une anti-star. Elle représente davantage la femme qu'on rencontre au coin de la rue que l'archétype de l'actrice. Et puis, de film en film, elle évolue constamment. Son talent lui permet de tout jouer. Du comique au dramatique. Ses performances d'actrice m'étonnent toujours. »

## Un vrai mec, cette nana

« Non contente d'être une remarquable actrice, elle est aussi une réalisatrice de talent. Il y a chez elle une force de caractère surprenante. Elle tient ça, peut-être, de ses origines. En plus, elle ne choisit jamais la facilité et s'implique à fond dans tout ce qu'elle fait. Cette nana, c'est un vrai mec ! »



Jean-Yannick Tupin, 20 ans, projectionniste à Vesoul.



Magaille Doré, collégienne.

## Tous ses films

« Je suis une inconditionnelle. Chaque film qui sort, qu'elle soit actrice ou réalisatrice, je m'empresse d'aller le voir. Pareil quand il repasse à la télé. Je crois que j'ai tout vu. Et, je n'ai jamais été déçue. Y compris quand son rôle n'a rien de comique et qu'il s'agit d'une comédie dramatique. »

## DÉCOUVERTE

# Vesoul se paye un coup de blues avec Zaniboni

**Zaniboni revient à Vesoul. Succès oblige. Elle assurera, cette année, l'opération chanson à domicile du Thè'V. Portrait d'une voix qui monte.**

ZANIBONI revient à Vesoul après son triomphe de l'an passé. Quand ils découvrirent, un soir de l'hiver dernier, cette petite punkisante endiablée, sur la scène du Thè'V, les Vésuliens restèrent sur le flanc. Zaniboni avait de la voix, de la tenue et un charisme aussi envoûtant qu'envoûtant. Un an après, Zaniboni est de retour, plus textuelle et plus blues que jamais. La jeune interprète ne cesse de travailler ses textes, le rythme de ses mélodies et les jeux de voix qui ne sont pas sans rappeler celles des plus grandes. Mais Zaniboni, oscillant entre rock et chanson, entre amour et révolte, blues généreux et sourires acidulés, ne supporte plus les comparaisons. Aussi flatteuses soient-elles. Ni Piaf, ni Joplin, ni Magny... Zaniboni serait tout simplement Zaniboni. Suffisant pour être conviée, à diverses reprises, au Printemps de Bourges ou encore pour se tailler un joli succès, au beau milieu des stars, lors du dernier festival « Alors



Zaniboni, un des coups de cœur du Thè'V.

chante » de Montauban... Le Thè'V, lui, n'aura pas attendu ces ultimes succès, pour accorder confiance et soutien à cette french songs atypique. Ainsi co-produit-il son prochain récital que les Vésuliens découvriront en avant-première le 10 mai. Auparavant, courant novembre et décembre, quelques privilégiés s'offriront une prestation à

la maison, en famille et entre amis. La Zaniboni succédera à Romain Didier et Isabelle Mayerau pour une nouvelle édition de « Chansons à domicile ». Autant d'occasions de découvrir une sensuelle révélation qui commence tout juste à donner de la voix et, c'est sûr, qu'on n'a pas fini d'entendre.

Christophe Hérgaud

## Les rendez-vous de l'Écureuil

● 7 OCTOBRE, FISHBONE - En concert au Montjoye à Besançon.  
Réservation : Cij et Caisses d'épargne de Franche-Comté.

● 12 OCTOBRE, CALVIN RUSSEL - Le quadragénaire du rock de retour sur scène, au Forum à Dijon.  
Réservation : Cij et Caisses d'épargne de Franche-Comté.

● 16 OCTOBRE, PATRICIA KAAS - Mademoiselle chante le blues à Lons-le-Saunier au Juraparc.  
Réservation : Cij et Caisses d'épargne de Franche-Comté.

● 26 ET 27 OCTOBRE, THE SILENCERS - Des chansons mélodiques ma-

riées aux rythmes primitifs du rock, à ne surtout pas manquer, le 26 au Forum à Dijon et le 27 au Montjoye à Besançon.

Réservation : Cij et Caisses d'épargne de Franche-Comté.

● 10 NOVEMBRE, UB 40 - Le groupe qui a imposé au monde son reggae cool et multiracial sur scène au Palais des sports de Besançon -

Réservation : Cij et Caisses d'épargne de Franche-Comté.

● 20 NOVEMBRE, LES INNOCENTS - Une valeur sûre du rock français au théâtre de Vesoul.

Réservation : Cij et Caisses d'épargne de Franche-Comté.

## Rock - Les Infidèles, le groupe régional rock qui s'exporte

Les Infidèles, la bande des quatre de Lons-le-Saunier, ont réussi, en une petite décennie, à se faire un nom sur la scène rock française. Certains critiques n'hésitent pas à les considérer comme les dignes remplaçants du groupe Téléphone. En 1989, c'est l'envol avec la signature chez Tréma du single *Mon héroïne*, suivi de *Rebelle* qui restera plus de quatre mois au Top 50. Avec la sortie de l'album *Héritage*, avec John Brand à la production, l'année 1993 se résume par un passage au New Morning, un long séjour au Top 50 avec *Des larmes et des maux* et un nouveau

simple *Comme une chatte*. Sur cette lancée discographique, le groupe lédonien revient également à la scène. De nombreux festivals les ont ainsi accueillis cet été : le 9 juillet à Mireval, le 16 juillet à Vittel, le 10 août à Colmar, le 13 à Liège et le 16 à Mimizan.

Et comme le rock français s'exporte plutôt bien, *Les Infidèles* ont été, du 22 juillet au 1<sup>er</sup> août, nos ambassadeurs en Australie en passant par la Nouvelle-Calédonie. Pour l'instant, aucune date en région n'a été prévue. En revanche, une grande scène parisienne les attend début 1994.

# La Muti : le réflexe jeune !

Futurs commerçants, artisans ou professions libérales, contactez dès à présent



1, rue des Cras  
25042 BESANÇON cedex  
Tél. 81.88.40.22

7, rue du Moulin-Parnet  
25300 PONTARLIER  
Tél. 81.39.79.79

3, rue Thiers  
90000 BELFORT  
Tél. 84.28.51.52

## ART CULINAIRE Les lycées hôteliers se mettent à la gastrosophie

Le mot gastrosophie - de *gaster*, estomac et *sophia*, sagesse - fut inventé par Fourier, gastronome et écologiste avant l'heure, qui estimait que le repas était un acte et un moment privilégiés. En conséquence, qu'il devait être porté au niveau des arts majeurs.

Tout au long de l'année, les lycées hôteliers de Franche-Com-

té travailleront sur la physiologie du goût, les arts de la table, le repas comme fête et moment d'échanges privilégiés. Quand l'on sait que dans ces lycées hôteliers certains possèdent un restaurant école, on ne peut que vous inviter à passer à table.

Contact : CRDP  
Marie-Claude Dufeigneux  
tél. : 81 83 41 33

## BD Audincourt braque les « projos » sur les scénaristes

Pour sa onzième édition, la fête de la BD du pays de Montbéliard met à l'affiche l'une des composantes du huitième art, souvent inconnue du grand public, les scénaristes. Pierre Christin, scénariste de Valérian pour Pilote, de Légendes d'aujourd'hui pour Bifal...

sera l'invité d'honneur. Les 23 et 24 octobre, à découvrir également, l'univers du dessinateur belge Hausman, le rôle des princes et des princesses dans la BD et une célébration spectaculaire du 200<sup>e</sup> anniversaire du pays de Montbéliard.  
Tél. : 81 35 54 46)

## L'agenda culturel

● Du 12 au 23 octobre, ANTI-GONE OU QUESTIONS DE VIE ET DE MORT - Un travail de recherche mené par René Loyon avec les élèves du DUMST au Centre dramatique national de Franche-Comté.  
Réservation : CDN, tél. : 81 88 55 11 ou au Cij Franche-Comté

● 16 et 17 octobre, LA FUREUR DE LIRE - Quatrième édition autour des thèmes de la jeunesse, de l'Europe et des régions. Tél. : 81 82 04 89

● 19 octobre, FRANCE GALL - Palais des sports de Besançon (185 F).  
Réservation : Cij Franche-Comté

DU 21 AU 24 OCTOBRE

## Un colloque d'historiens autour de Charles Fourier

La saline d'Arc-et-Senans sera, en octobre, le théâtre d'un colloque international d'histoire et de philosophie sur le réseau des fouriéristes.

A l'occasion du centenaire de la mort du salinois Victor Considérant, l'Association d'études fouriéristes réunira, du 21 au 24 octobre, universitaires et chercheurs en Histoire autour de la personnalité de Fourier. Quatre thèmes animeront ce colloque : recherches et interrogations sur Fourier, sa vie, ses théories ; évolution du fouriérisme ; les disciples de Fourier et les réseaux fouriéristes ; Victor Considérant.

Concerts, visites de lieux fouriéristes et proudhoniens, expositions et lecture théâtrale sur l'utopie seront les autres temps forts de ce colloque. L'utopie sociale, caractéristique comtoise, sera célébrée tout au long de l'année à travers différentes manifestations. Art, enseignement, tourisme et réflexions conjugueront, tour à tour, le mot utopie.

Pour découvrir ce capital comtois, l'université ouverte de Besançon proposera aussi, dès novembre, un cycle d'enseignement sur Fourier, Considérant,



Victor Considérant, « créateur » du militantisme politique.

Proudhon et leur système de pensée. Ce cycle sera complété par un ensemble de conférences délocalisées dans de nom-

breuses cités comtoises. Elles sont ouvertes à tout public.

Claire Boisson

Contact : Gaston Bordet, 81 50 61 32

Choisir, aujourd'hui comme demain, son avenir dans l'armée de terre.

## Une carrière dans l'armée de terre

Prévenir les risques de conflits, garantir l'intégrité de notre territoire, participer aux actions humanitaires...

Pour mener à bien toutes ses missions, les officiers, sous-officiers et engagés volontaires de l'armée de terre, doivent plus que jamais maîtriser un univers de technologies et faire preuve de qualités humaines.

Quel que soit votre niveau scolaire, l'armée de terre vous formera.

Pour connaître les possibilités professionnelles qu'offre l'armée de terre, contactez le :

Centre d'information et de recrutement de l'armée de terre

Hôtel du Gouverneur - BP 503  
90016 Belfort cedex - Tél. 84.28.81.39



**ARMÉE DE TERRE**  
**ARMÉE D'EXCELLENCE**

### COUPON - RÉPONSE

NOM ..... Date de naissance .....

Prénom ..... Téléphone .....

Adresse ..... Brevets obtenus .....

Niveau scolaire .....

# LES ANNONCES

# Expres

**RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS**

PARUTION EN HAUTE-SAONE . DOUBS . TERRITOIRE DE BELFORT

**VOTRE ANNONCE DEPOSEE AVANT 16H DANS NOS AGENCES  
OU TELEPHONEE PARAIT LE LENDEMAIN**

**MERCREDI. JEUDI. VENDREDI. SPECIAL WEEK END**

RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- IMMOBILIER    EMPLOIS DEMANDES    MARIAGES - RENCONTRES  
 AUTOMOBILE    AFFAIRES - LOISIRS - DIVERS  
 PERSONNEL DE MAISON (garde enfants, personnes âgées)    ANIMAUX    CARAVANING (camping, nautisme)  
 MATERIAUX MATERIELS    VACANCES VILLEGIATURES    PERDU TROUVE  
 ANTIQUITES OCCASIONS    CHASSE ET PECHE    VERTES DE BOIS

1  
PARUTION   
↓  
FORFAIT 20 MOTS  
**80'**  
Mot suppl. : 4 F

2  
PARUTIONS   
↓  
FORFAIT 20 MOTS  
**120'**  
Mot suppl. : 6 F

3  
PARUTIONS   
↓  
FORFAIT 20 MOTS  
**150'**  
Mot suppl. : 8 F

SPECIAL WEEK-END  
SAMEDI DIMANCHE  
↓  
FORFAIT 20 MOTS  
**150'**  
Mot suppl. : 8 F

TEXTE : UN MOT PAR CASE écrit en CAPITALES, sans abréviation, le numéro de téléphone ou les mots composant l'adresse interviennent dans le prix de l'annonce.

MOTS SUPPL.				
FORFAIT 20 MOTS				

**DATES DE PARUTION**

1, 2 ou 3 parutions dans un délai maximum de 7 jours

1<sup>re</sup>      2<sup>e</sup>      3<sup>e</sup>  
           
 JOUR    MOIS    JOUR    MOIS    JOUR    MOIS

**MONTANT DE L'ANNONCE**

Votre formule : ..... F TTC Domiciliation  
 Mot suppl. : ..... F TTC (écrire au journal) : **30 F TTC**  
 TOTAL : ..... F TTC

*Passer votre annonce en moins de 24h!*

**LE REGLEMENT**

NOM ..... Prénom .....  
 Adresse .....  
 (Ces mentions ne figurent pas dans l'annonce)

Chèque à l'ordre de : **L'EST REPUBLICAIN**



**NOS AGENCES**  
Vous déposez votre annonce dans une de nos agences avant 16h.



**LE TELEPHONE**  
Préparez votre texte, le numéro de votre carte bancaire et la date de validité  
**84.28.25.91**  
ou **84.28.25.61**



**LE COURRIER**  
Adressez votre grille et votre règlement à  
**L'EST REPUBLICAIN**  
service P.A. 14, fg des Ancêtres  
90000 BELFORT

# TOPO

FRANCHE-COMTÉ

Le mensuel du centre information jeunesse

JEUNESSE ET SPORT

DÉFI JEUNES

## Quatre copains réalisent leur guide sur Arbois

Arbois a désormais son ouvrage touristique. Une réalisation de quatre jeunes de la cité dans le cadre d'un « Défi jeunes ». Déjà un succès.



Philippe Bruniaux et son ouvrage lors de la nuit des défis du 8 janvier dernier.

Eric, Christian, Bruno de Busis et Philippe Bruniaux, originaires du canton d'Arbois, ont pendant un an réuni énergie et économies pour réaliser un livre historique sur leur localité : *Arbois et sa région*. Cette aventure est partie d'un constat de Philippe Bruniaux alors guide touristique dans la cité d'Arbois. Nombre de visiteurs regrettaient le manque, voire l'absence, de documents historiques sur la ville. Cette conclusion s'était également imposée aux yeux des trois autres compagnons qui, rédigeant alors un document sur les vins du Jura avec les éditions Cêtre de Besançon, s'aperçurent du manque de références bibliographiques sur la ville d'Arbois.

Soucieux de mettre en valeur les richesses trop discrètes de cette cité comtoise et souhaitant démontrer que l'histoire n'était pas l'apanage des seuls historiens, les quatre jeunes Arboisiens ont, chaque week-end d'octobre 1991 à mai 1992, planché sur la rédaction du futur ouvrage *Arbois et sa région*. S'en sont suivies des démarches multiples de l'accumulation de références documentaires à la rédaction en passant par la recherche de collaborateurs - maquetistes et dessinateurs no-

tamment - et de partenaires financiers. Avec l'enthousiasme de leur jeune âge, les quatre Arboisiens débarquent avec un projet plus qu'avancé à la direction départementale de la Jeunesse et des Sports du Jura.

### Un défi qui engendre d'autres ouvrages

Conseillés par M. Barberin, les quatre Arboisiens remplissent un dossier « Défi jeunes ». Lequel est retenu. Philippe Bruniaux, responsable du groupe, a alors la lourde tâche de soutenir le projet devant le jury régional. Résultat : il lui accorde une bourse de 25 000 francs. Paradoxe de l'histoire, le premier ouvrage consacré aux vins

du Jura ne paraîtra qu'après *Arbois et sa région* et un autre petit dernier, engendré au cours des recherches, *Pasteur, savant franc-comtois*.

Édités respectivement à 4000 et 2000 exemplaires, ces deux ouvrages, distribués en librairies et présents sur de nombreux salons, ont eu la reconnaissance du public. Plus de 1500 exemplaires vendus pour *Arbois et sa région* et une prochaine réédition pour *Pasteur, savant franc-comtois*.

Devant ce succès mérité, les quatre mousquetaires d'Arbois semblent avoir attrapé le virus de l'écriture. Ils songent déjà à concevoir très vite des petits frères et sœurs.

Claire Bolsson

### Défi jeunes, la marche à suivre

Pour être candidat, les jeunes, âgés de dix-huit à vingt-cinq ans, doivent présenter un projet de qualité, individuel ou collectif, quel que soit le domaine concerné. Chaque participant devra trouver un partenariat privé qui représentera au moins 30% du montant de la bourse

sollicitée à « Défi jeunes ». Le candidat doit alors soutenir son projet devant un jury inter-départemental qui se réunit au moins deux fois par an, puis devant un jury national en décembre. Pour toutes informations, adressez-vous à la direction départementale de la Jeunesse et des Sports.

## ENCADREMENT Un nouveau CAP dans les métiers de l'animation

Pour répondre au développement social des quartiers, à l'animation tout public en milieu rural et montagnard, le ministère de la Jeunesse et des Sports a créé le Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien (BAPAAT). Ce diplôme, de niveau CAP, est accessible aux jeunes âgés de dix-huit à vingt-cinq ans, pratiquant régulièrement un sport et ayant de bonnes capacités de communication. Seront reçus en priorité, les candidatures formulées par les em-

ployeurs et les dispositifs d'orientation sur l'emploi, cette formation étant assurée en majorité par le Crédit formation individualisé (CFI).

Deux sessions de formation de 1200 heures en alternance sont organisées en Franche-Comté : l'une à Besançon, en externat, pour les candidats bisontins et de la périphérie ; l'autre à Chalais pour les candidats de la région avec accueil en internat.

Inscriptions :  
Besançon, tél. : 81 41 26 26  
Chalais, tél. : 84 87 28 28

## PARTIR Étudiez sans frontières avec l'université comtoise

En Franche-Comté, le service des relations internationales met à la disposition des étudiants, ayant terminé leur DEUG, une pléiade de possibilités pour poursuivre un cursus universitaire à l'étranger. Parmi ces différentes opportunités, il faut citer les programmes européens (Erasmus, Lingua, Comett accompagnés d'aides financières), le programme international student exchange (Isep) avec une soixantaine d'universités américaines et les différents accords passés avec les universités suisses voisines... Les démarches,

jalonnant la préparation d'un séjour d'études à l'étranger, varient en fonction des établissements d'accueil. Le service des relations internationales vous indiquera ainsi un échéancier strict à respecter. Il vous aidera également à obtenir la validation de vos études hors Franche-Comté. Un séjour à l'étranger qui demande de longs mois de préparation. Contactez le service des relations internationales le plus rapidement possible.

(Contact : Denis Linglois-3-5, rue Goudimel à Besançon - tél. : 81 66 50 63)

## En bref

● **VTT - Un nouveau diplôme est créé.** Son nom : le certificat de qualification complémentaire VTT en milieu montagnard. Il est accessible aux titulaires du brevet d'État d'éducateur sportif du 1<sup>er</sup> degré, option cyclisme, ou du diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne du brevet d'État d'alpinisme.

● **PROFESSEUR DE DANSE - Une formation est dispensée à Belfort.** Le centre régional de formation Lenik-Pierrel est l'un des trente centres de formation habilités par le ministère de l'Éducation nationale et de la Culture. La formation de niveau bac + 2 débouche directement sur des emplois.

● **TENNIS - Un guide sur l'organisation des clubs.** La fédération française de tennis est à l'origine de ce petit guide intitulé *Comment développer son club*. Ce fascicule est disponible auprès de la fédération au

2 de l'avenue Gordon-Benett, Paris XVI<sup>e</sup>, pour 20 francs.

● **RENCONTRES INTERNATIONALES - Avec la direction régionale Jeunesse et Sports Rhône-Alpes.** Du 4 au 13 décembre les 18-30 ans partiront à la découverte du patrimoine culturel de la ville de Lyon. Coût : 1500 francs. Inscription au 78 60 70 91.

● **ANIMATEURS - Une formation pour ceux des champs et des villes.** Le Centre régional d'information jeunesse du Limousin organise, du 11 au 15 octobre, un stage de formation destiné aux animateurs de structures associatives rurales et urbaines. Coût : 500 francs. Inscription auprès du CRJ Limousin (27, boulevard de la Corderie, 87031 Limoges).

● **FORMATION - Tout sur les métiers du sport et de l'animation.** Plaquette 93/94 à consulter dans le réseau Cij.